



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL

BELC

ÉTÉ 2026

Du 6 juillet au 31 juillet



I H 2 E F

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Table des matières

Première quinzaine, du 6 au 17 juillet 2026

Modules de 30 heures I toute la matinée

Concevoir et piloter des dispositifs de formation : l'ingénierie de la formation	8
Enseigner le français sur objectifs spécifiques, méthodologie du FOS	10
Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation (A1-C2)	12
Intégrer le numérique et l'IA dans ses pratiques de classe	16
Structurer un cours de FLE : exploiter le manuel et enseigner la grammaire dans une approche actionnelle	18

Modules de 15 heures I première partie de la matinée

Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : devenir enseignant labellisé	20
Enseigner le FLE aux enfants	22
Sélectionner et animer des activités de phonétique	24

Modules de 15 heures I seconde partie de la matinée

Adopter des techniques pour développer la mémoire des apprenants (FLE et DNL)	26
Animer des activités orales en classe de FLE	28
Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants	30
Exploiter les arts visuels en classe pour adolescents et adultes	32

Modules de 30 heures I toute l'après-midi

Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : devenir formateur labellisé	34
Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation (A1-C2)	36
Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF : habilitation	40

Modules de 15 heures I première partie de l'après-midi

Enseigner le français du tourisme : concevoir un programme de formation	44
Exploiter les arts visuels pour enseigner le FLE aux enfants	46
Explorer des techniques corporelles et vocales pour un parler fluide	48
Intégrer l'éducation aux médias dans ses cours (FLE et DNL)	50
Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'intelligence artificielle, niveau expérimenté	52
Prendre la parole en public	54

Modules de 15 heures I seconde partie de l'après-midi

Mener des activités collaboratives et intégrer des outils visuels en classe de FLE	56
Participer à un spectacle théâtral	58
Réaliser des podcasts en classe de FLE	60

Parcours spécifique 45 heures I LabelFrancÉducation

Concevoir des ressources pour l'enseignement/apprentissage de l'histoire en français au secondaire	62
Concevoir des ressources pour l'enseignement/apprentissage de l'histoire en français en primaire	64
Enseigner le français et développer les compétences du 21ème siècle	66

Seconde quinzaine, du 20 au 31 juillet 2026

Parcours spécifique enseignants A2/B1

Développer ses compétences linguistiques et didactiques	68
---	----

Modules de 30 heures I toute la matinée

Développer une démarche qualité dans un centre de langues	72
Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation (A1-C2)	74

Parcours spécifique I Évoluer professionnellement au sein du réseau culturel français à l'étranger

Préparer sa prise de poste au sein du réseau culturel français à l'étranger	78
Diriger un établissement éducatif et culturel français à l'étranger	80
Assurer des missions de coopération dans le domaine de la diffusion du français	82

Modules de 15 heures I première partie de la matinée

Adopter des principes pour encadrer une équipe pédagogique	84
Animer des activités motivantes pour favoriser l'acquisition des apprentissages	86
Enseigner le FLE aux enfants	88
Éveiller le désir d'écrire	90

Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'intelligence artificielle, niveau expérimenté	92
Structurer une unité didactique à partir d'un document authentique	94

Modules de 15 heures I seconde partie de la matinée

Adopter des techniques pour développer la mémoire des apprenants (FLE et DNL)	96
Exploiter le jeu à des fins pédagogiques (FLE et DNL)	100
Gérer l'hétérogénéité en classe de FLE	102
Intégrer la gamification en classe de FLE	104

Modules de 30 heures I seconde partie de la matinée & première partie de l'après-midi

Développer ses compétences d'enseignant en section bilingue	98
---	----

Modules de 30 heures I toute l'après-midi

Concevoir et animer une action de formation en didactique du FLE	106
Encadrer une équipe pédagogique	108
Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation (A1-C2)	110
Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF : habilitation	114

Modules de 15 heures I première partie de l'après-midi

Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants	118
Enseigner la Francophonie	120
Enseigner le FLE aux adolescents	122
Exploiter la pratique théâtrale à des fins pédagogiques	124
Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'intelligence artificielle, niveau débutant	126
Prendre la parole en public	128

Modules de 15 heures I seconde partie de l'après-midi

Exploiter le conte populaire en classe de FLE	130
Participer à un spectacle théâtral	132
Exploiter la danse pour enseigner le FLE aux enfants	134
Piloter et coordonner vos projets grâce au Design thinking	136

Parcours à distance, du 29 juin au 24 juillet 2026

Adopter des principes pour encadrer une équipe pédagogique	140
Adopter les principes du CECR pour enseigner	142
Adopter les principes du CECR pour évaluer	144
Adopter des principes pour mettre en œuvre une démarche qualité	146
Organiser un cours de FLE à partir d'un manuel	148

PALIERS – Métier Enseignant de français

Les 4 paliers présentés ci-dessous correspondent aux grandes missions que l'enseignant de français peut être amené à assurer dans l'exercice de sa profession : missions de technicien, de pilote, d'auditeur et d'ingénieur.

Les paliers indiqués dans le catalogue sont là pour vous guider dans votre choix de formation.

Cette échelle globale est issue du référentiel métier : Enseignant de français

Retrouvez sur notre site [un test d'auto-positionnement](#).

Palier - Technicien

- L'enseignant peut identifier, reformuler, expliquer et appliquer les principes d'enseignement/apprentissage et d'évaluation retenus dans son contexte d'enseignement/apprentissage.
- L'enseignant peut, de manière cohérente et guidée, organiser les apprentissages à partir de ressources préexistantes et adaptées à son contexte d'enseignement/apprentissage.
- L'enseignant peut agir et interagir dans la classe et au sein de sa communauté éducative.
- L'enseignant peut sélectionner parmi les outils pédagogiques mis à sa disposition ceux qui sont adaptés à son contexte d'enseignement/apprentissage.

Palier - pilote

- L'enseignant peut mettre en oeuvre des pratiques pédagogiques adaptées à différents styles d'apprentissage.
- L'enseignant peut faire face aux imprévus qui surviennent en classe en apportant des solutions alternatives.
- L'enseignant peut adopter des modalités de travail, des supports pédagogiques et des techniques d'animation pour faciliter les apprentissages.
- L'enseignant peut adopter des gestes professionnels pour susciter la motivation des apprenants.

Palier - Auditeur

- L'enseignant peut intégrer différents types d'évaluation dans ses pratiques professionnelles.
- L'enseignant peut créer des activités et des outils pour évaluer la performance des apprenants et déterminer le niveau de compétence langagière acquis.
- L'enseignant peut mener une analyse réflexive sur ses/des pratiques professionnelles.
- L'enseignant peut contribuer à renforcer la qualité de l'enseignement/apprentissage au sein de sa communauté éducative.

Palier - Ingénieur

- L'enseignant peut construire un programme de formation langagière en réponse à des besoins spécifiques.
- L'enseignant peut didactiser des documents authentiques pour public spécifique.
- L'enseignant peut concevoir un dispositif d'évaluation adapté à un contexte spécifique.
- L'enseignant peut créer et expérimenter des outils et des techniques au service de l'innovation pédagogique.

Concevoir et piloter des dispositifs de formation : l'ingénierie de la formation



Du 6 au 17 juillet 2026
08 h 15 - 12 h 35



Pilotage



30 heures



Palier
Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, personnels de coordination et formateurs de formateurs.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs de formation continue, notamment pour des enseignants de français langue étrangère.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français » et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Les participants seront amenés à s'approprier les outils et la méthodologie nécessaires à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs de formation continue destinés notamment à des publics d'enseignants de français langue étrangère.

Ils étudieront pour cela des documents professionnels existants, élaboreront des documents et outils, rédigeront des demandes de formation, analyseront des propositions de formation formalisées, et travailleront sur les différents niveaux d'évaluation d'un dispositif de formation. La formation comprend également un rappel des fondamentaux de l'ingénierie pédagogique.

Attention, toutefois, le parcours n'est pas une formation à l'ingénierie pédagogique: son objet n'est pas la conception et l'animation d'une action de formation, mais bien la conception et la mise en œuvre d'un dispositif de formation.

Pour vous familiariser avec l'ingénierie de formation, vous pouvez regarder cette vidéo conçue à l'occasion du Campus numérique 2020 : <https://youtu.be/HWXBR82Ozdk>

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de formation.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Définir l'ingénierie de la formation.
- Structurer une démarche d'ingénierie de la formation.
- Élaborer un référentiel de compétences professionnelles.
- Analyser les besoins de formation.
- Construire un plan de formation.
- Analyser et rédiger un cahier des charges.
- Analyser et évaluer une proposition technique et financière.
- Identifier les fondamentaux de l'ingénierie pédagogique.
- Évaluer un dispositif de formation : définir et mettre en œuvre l'évaluation en formation.
- Coordonner des dispositifs de formation et motiver ses équipes.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Enseigner le français sur objectifs spécifiques, méthodologie du FOS



Du 6 au 17 juillet 2026
08 h 15 - 12 h 35



Enseignement



30 heures



Palier
Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour analyser le contexte d'une formation linguistique pour des publics spécialisés et l'adoption d'une méthodologie pour élaborer des programmes de formation en FOS. Les participants pourront adapter la démarche à différents contextes professionnels.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à s'approprier une trame méthodologique pour construire un programme de formation en français pour un public à visée professionnelle. Ensuite, ils mèneront une analyse des besoins dans un contexte professionnel.

Dans un second temps, ils identifieront les situations de communication nécessitant la langue française dans un référentiel métier et détermineront les compétences langagières à mobiliser dans ces situations de communication.

Pour finir, ils seront invités à didactiser des documents authentiques ainsi qu'à évaluer et créer des activités d'évaluation en français professionnel.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Présenter son environnement professionnel.
- Définir l'enseignement/apprentissage du FOS et ses différentes déclinaisons.
- Identifier et adopter les étapes d'une démarche FOS.
- Mener une analyse des besoins dans un contexte professionnel.
- Repérer les situations de communication dans un référentiel métier.
- Déterminer les compétences langagières nécessaires pour évoluer dans les situations identifiées.
- Utiliser une grille d'observation pour didactiser des documents authentiques.
- Définir des critères d'évaluation et créer des activités d'évaluation.
- Élaborer une séquence didactique en FOS.
- Mutualiser les ressources élaborées.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation (A1-C2)

Du 6 au 17 juillet 2026

08 h 15 - 12 h 35
ou de
14 h 00 - 18 h 20



Enseignement



30 heures



Palier
Auditeur

Ce module est également proposé en deuxième quinzaine, du 20 au 31 juillet

Public

Ce module s'adresse prioritairement à des professionnels rattachés à un centre d'examen DELF-DALF agréé et/ou désignés par le responsable de la gestion centrale du pays d'exercice ou du centre d'examen en France. Il est également ouvert à des professionnels non rattachés à un centre d'examen agréé qui souhaiteraient, à titre individuel, obtenir l'habilitation d'examineur-correcteur DELF-DALF.

Objectif général

Cette formation vise le développement des compétences requises pour devenir examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF (niveaux A1 à C2).

Prérequis pédagogiques

Formation et/ou expérience

Le candidat à l'habilitation devra dans tous les cas :

- être titulaire d'un master 2 en didactique du français langue étrangère ou des langues étrangères, ou d'une formation professionnalisante de longue durée (DAEFLE, DPAFP...);
- ou être titulaire d'une maîtrise en français langue étrangère (avant la réforme LMD en 2002) ou d'un diplôme d'enseignement du français langue étrangère (DU ou équivalent) ou de PROFLE+ (obligatoirement avec les 4 modules/parcours certifiants) et avoir une expérience significative de 2 ans minimum dans l'enseignement du français langue étrangère ;
- ou avoir une expérience significative de plus de 3 ans de l'enseignement du français langue étrangère (FLE).

Module « Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF »

En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ « [Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF](#) » (environ 3 heures de formation). À la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes.

Niveau de langue

Dans le cadre du BELC, la priorité est donnée aux participants qui possèdent un niveau C2 et pourront suivre l'ensemble de la formation.

Palier

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Travail personnel

Les participants seront amenés à consacrer un temps de préparation conséquent, en dehors du temps de formation, pour le bon déroulement du module. Le formateur donnera bien entendu les explications et consignes en temps voulu.

Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC.

Obtention de l'habilitation

L'évaluation des participants en vue de l'habilitation se fera sur la base des critères suivants :

- présence, ponctualité et implication tout au long du stage : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation ;
- connaissance des spécificités des six niveaux du CECRL ;
- capacité à évaluer les épreuves de production orale et de production écrite à l'aide des grilles élaborées par France Éducation international ;
- capacité à établir un consensus en situation de double jury ;
- disponibilité à la concertation et capacité à ajuster sa notation au sein d'un groupe de correcteurs-examineurs ;
- réussite au test individuel final (consistant en l'évaluation de productions écrites et orales) ;
- respect de la charte du stagiaire en ligne.

Les décisions d'habilitation (habilitation complète, partielle ou refus) sont prises de manière concertée par le formateur référent et les ingénieurs pédagogiques du Bureau des diplômes de France Éducation international, à partir de critères standardisés et objectifs.

En cas de réussite, une habilitation officielle valable 5 ans est émise par FEI. Ce document pourra être utilisé en France et à l'étranger. Les attestations d'habilitation seront disponibles au téléchargement depuis le profil GAEL de chaque habilité, dès validation des résultats du stage par France Éducation international (dans un délai de 40 jours maximum après la fin de la formation).

A102/202 & A302/402

Présentation

Durant la formation, les participants travailleront sur les tâches proposées dans les épreuves des examens DELF- DALF. Ils s'approprient les principes d'évaluation préconisés par le bureau DELF-DALF.

À noter, trois tests seront réalisés pendant la formation. **Le test de niveau C est parfois donné à réaliser en dehors du temps de formation selon le rythme de travail du groupe et les interactions tout au long de la formation.**

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques d'évaluation.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Faire un retour sur le module réalisé à distance (réponses aux questions sur le CECR).
- Analyser les descripteurs du niveau A1 et les spécifications du DELF A1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A1.
- Analyser les descripteurs du niveau A2 et les spécifications du DELF A2.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux A.
- Analyser les descripteurs du niveau B1 et les spécifications du DELF B1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B1.
- Travailler sur le hors-sujet.
- Analyser les descripteurs du niveau B2 et les spécifications du DELF B2.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux B.
- Analyser les descripteurs du niveau C1 et les spécifications du DALF C1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DALF C1.
- Travailler sur le rôle de l'examineur-correcteur.
- Analyser les descripteurs du niveau C2 et les spécifications du DALF C2.
- Évaluer des épreuves de compréhension et production orales et des épreuves de compréhension et production des écrits du DALF C2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux C.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Intégrer le numérique et l'IA dans ses pratiques de classe



Du 6 au 17 juillet 2026
08 h 15 - 12 h 35



Enseignement



30 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de compétences nécessaires pour exploiter des ressources numériques pendant le cours en présence ou à distance, concevoir des activités d'apprentissage avec des outils en ligne et améliorer ses pratiques pédagogiques grâce à l'IA.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à explorer le potentiel des nouvelles technologies dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du FLE et à développer des compétences techniques afin d'intégrer l'IA dans la préparation de séquences pédagogiques.

Ensuite, ils analyseront des ressources en ligne et prendront en main des outils numériques. Ils expérimenteront notamment la gestion de documents authentiques et l'exploitation des ressources à travers l'IA.

Pour finir, ils analyseront les limites, les avantages et les précautions nécessaires à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement et concevront une séquence pédagogique intégrant des activités favorisant la visée actionnelle de l'apprentissage du FLE.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Organiser sa veille pédagogique et sa banque de ressources pour la classe.
- Illustrer les concepts clés liés à l'intégration de l'IA dans l'enseignement à l'aide de cas pratiques et d'outils couramment utilisés.
- Rédiger des prompts efficaces pour optimiser la préparation des cours.
- Sélectionner des documents authentiques et les didactiser à l'aide d'outils numériques ou d'outils d'IA.
- Identifier et prendre en main des outils numériques et des outils d'IA pour concevoir des activités pédagogiques adaptées.
- Programmer et concevoir une séquence intégrant des ressources et des outils numériques.
- Mettre en commun les travaux, échanger. Développer une posture critique sur les productions générées.
- Identifier les limites et les enjeux éthiques liés à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Structurer un cours de FLE : exploiter le manuel et enseigner la grammaire dans une approche actionnelle



Du 6 au 17 juillet 2026
08 h 15 - 12 h 35



Enseignement



30 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences pour organiser de manière cohérente les activités proposées par un manuel et intégrer l'enseignement de la grammaire dans une démarche de type actionnel.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les principes pédagogiques décrits dans le CECR. Ces principes serviront de fil conducteur à la formation, qui mettra l'accent sur l'acquisition des compétences langagières nécessaires à la réalisation d'actions sociales.

Dans un second temps, les participants analyseront une unité de manuel afin d'en évaluer la pertinence pédagogique. Ils seront notamment invités à adapter et enrichir les activités en fonction des objectifs d'apprentissage visés et des besoins des apprenants, en intégrant une approche actionnelle de la grammaire.

Pour finir, les participants organiseront les activités proposées pour les inscrire dans un cadre méthodologique cohérent.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier l'approche retenue et décrite dans le CECR.
- Repérer la structure de l'unité didactique dans une perspective de type actionnel.
- Analyser des unités de manuels
- Vérifier la pertinence du document proposé dans le manuel. Faire une analyse pré-pédagogique.
- Identifier les éléments permettant de construire progressivement du sens.
- Définir le rôle et la fonction de l'outil de référence.
- Identifier les informations à insérer dans une activité de compréhension détaillée.
- Adopter un cadre méthodologique cohérent pour mettre en œuvre une grammaire du sens.
- Expérimenter et analyser des activités de repérage. Constituer des corpus pour faciliter l'identification de nouveaux outils langagiers.
- Adopter une démarche inductive et active pour favoriser la découverte de nouveaux outils langagiers.
- Favoriser l'expression : systématisation. Expérimenter et analyser des activités de systématisation à l'écrit et à l'oral.
- Favoriser l'expression : production. Identifier les caractéristiques d'une activité de production.
- Organiser le déroulement d'un cours à partir d'une unité de manuel.
- Renseigner une fiche pédagogique.
- Animer et/ou mutualiser les activités réalisées.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : devenir enseignant labellisé



Du 6 au 17 juillet 2026
08 h 15 - 10 h 15



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français et aux formateurs de formateurs intervenant auprès de tout public.

Objectif général

Cette formation vise l'exploration de l'offre éducative TV5MONDE, ainsi que l'acquisition de connaissances et la maîtrise d'une méthodologie pour enseigner à partir de documents audiovisuels dans des classes en présence et à distance grâce à une méthodologie innovante ; enrichir ses cours grâce à des ressources didactisées sur le site TV5MONDE et les intégrer en complément de son manuel ; exploiter comme support la vidéo pour développer les quatre compétences de communication ; prescrire à ses apprenants des activités pour l'auto-apprentissage ; s'approprier les critères de choix d'un document audiovisuel pour la classe ; utiliser un même document audiovisuel à différents niveaux ; adapter les ressources prêtes-à-l'emploi de TV5MONDE dans l'élaboration pédagogique d'une classe virtuelle.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence. Cependant, pour prétendre à la labellisation « enseignant TV5MONDE », la présence à l'ensemble de la formation est obligatoire.

Une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à la labellisation.

Enfin, l'évaluation pour l'obtention de la labellisation portera sur deux points :

1. La connaissance de l'offre pédagogique de TV5MONDE : réalisation de 3 parcours de découverte portant sur Enseigner, Apprendre et l'application.
2. L'utilisation d'une ressource pédagogique TV5MONDE dans un cours : sélection d'une ressource TV5MONDE par rapport à son contexte et animation d'une courte séquence de cours à partir de la fiche pédagogique choisie.

Présentation

Dans un premier temps, les participants expérimenteront une approche pédagogique originale et motivante et analyseront les principes de la démarche Apprendre et enseigner avec TV5MONDE à partir d'une variété de ressources. Ils prendront en main l'offre éducative TV5MONDE : les sites « Apprendre » et « Enseigner », ainsi que l'application mobile. Ils apprendront à intégrer les ressources en complément de leur manuel.

Dans un second temps, les participants s'approprieront une méthodologie pour adapter les ressources didactisées de TV5MONDE dans l'élaboration pédagogique d'un cours. Ils seront en mesure d'adapter une ressource TV5MONDE en fonction du public visé et de l'objectif à atteindre, et de construire des scénarios pédagogiques.

Pour finir, et dans le cadre de l'évaluation pour l'obtention de la labellisation TV5MONDE, les candidats animeront en 10 minutes une séquence de cours virtuel à partir d'une fiche pédagogique déjà didactisée sur le site « Enseigner ».

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Mener une réflexion sur l'utilité du document audiovisuel en classe de langue.
- Réaliser le parcours en autonomie guidée pour prendre en main Enseigner.
- Établir une typologie des démarches méthodologiques et des activités : une approche pédagogique du son et de l'image.
- Réaliser le parcours en autonomie guidée pour prendre en main Apprendre.
- Identifier les étapes didactiques pour un scénario pédagogique fondé sur un document audiovisuel.
- Réaliser le parcours en autonomie guidée pour prendre en main l'application mobile.
- Adapter les ressources à l'enseignement à distance : proposition de démarches et découvertes d'outils.
- Formaliser la pédagogie de la classe virtuelle.
- [Vers la labellisation] Sélectionner une fiche pédagogique TV5MONDE par rapport à son contexte et les deux activités à expérimenter avec le groupe. Préparer le support d'animation.
- [Vers la labellisation] Animer une courte séquence de cours virtuel à partir d'une ressource TV5MONDE.
- Mutualiser les perspectives d'utilisation des contenus de la formation dans le contexte d'enseignement de chacun.
- Finaliser le portfolio réflexif.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Enseigner le FLE aux enfants



Du 6 au 17 juillet 2026
08 h 15 - 10 h 15



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Ce module est également proposé en deuxième quinzaine, du 20 au 31 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'enfants et/ou de jeunes adolescents.

Objectif général

Cette formation vise l'élaboration de séances d'enseignement/apprentissage du français, motivantes et adaptées aux enfants et/ou jeunes adolescents, à partir d'activités diversifiées, en relation avec les méthodes utilisées ou à partir de documents authentiques diversifiés.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants identifieront les principes de l'enseignement du FLE au public visé.

Dans un second temps, la question de la motivation sera abordée en relation avec les spécificités du public. De nombreux outils pour la classe seront mis à disposition des participants et analysés, puis d'autres seront élaborés dans le cadre d'ateliers.

Pour finir, les participants seront invités à mutualiser les ressources produites.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les spécificités d'un public enfant et/ou adolescent et les principales problématiques.
- S'appuyer sur une ressource : le manuel de FLE.
- Développer des compétences de production orale : principes et activités.
- Développer des compétences de production écrite : principes et activités.
- Mettre en place des projets pour développer les activités langagières (oral/écrit).
- Évaluer les élèves.
- Adapter/Concevoir des ressources pour son contexte d'enseignement/apprentissage.
- Mutualiser les ressources produites pendant les séances précédentes.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Sélectionner et animer des activités de phonétique



Du 6 au 17 juillet 2026
08 h 15 - 10 h 15



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de fondements théoriques et la maîtrise de techniques pour enseigner la phonétique et corriger les apprenants de FLE. À l'issue de cette formation, les participants seront aussi en mesure d'intégrer des activités de phonétique dans une unité didactique.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à interroger les enjeux de l'enseignement de la phonétique en classe de langue.

Dans un second temps, les participants expérimenteront et analyseront des exercices permettant de prendre conscience des caractéristiques rythmiques et mélodiques du français, puis des exercices qui favorisent la perception et la production des phonèmes du français.

Pour finir, les participants seront amenés à créer des activités adaptées à leur public, et à les intégrer dans une unité didactique.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations de la phonétique et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les éléments de phonétique à travailler en classe de langue.
- Identifier les enjeux d'une bonne prononciation du français, les caractéristiques principales de son système prosodique et phonologique, diagnostiquer les difficultés phonétiques des apprenants.
- Identifier les phénomènes prosodiques spécifiques du français.
- Expérimenter, analyser et concevoir des activités permettant de travailler la prosodie en classe.
- Identifier et expliquer le rôle des organes de la phonation.
- Repérer physiquement les lieux d'articulation des phonèmes.
- Comparer différentes méthodes de correction phonétique.
- Observer, concevoir et animer des activités de perception et de production des phonèmes du français.
- Faire des liens entre les points de phonétique et les points de grammaire et de lexique.
- Concevoir une activité phonétique intégrée dans une unité didactique.
- Animer une activité phonétique.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Adopter des techniques pour développer la mémoire des apprenants (FLE et DNL)



Du 6 au 17 juillet 2026
10 h 35 - 12 h 35



Enseignement



15 heures



Palier
Technicien

Ce module est également proposé en deuxième quinzaine, du 20 au 31 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour mettre en œuvre des techniques théâtrales et développer des outils ludiques favorisant la mémorisation.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à expérimenter des activités et des jeux théâtraux, qui permettent de comprendre le fonctionnement de la mémoire et de renforcer les capacités de mémorisation.

Dans un second temps, les participants analyseront les activités expérimentées.

Pour finir, ils adapteront des activités de mémorisation en fonction de leur public.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations, les difficultés rencontrées par son public et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Expérimenter une activité brise-glace de mémorisation.
- Identifier les différents types de mémoire.
- Expérimenter des activités et des jeux, des exercices sur le fonctionnement de la mémoire.
- Analyser les activités, les jeux et les exercices expérimentés.
- Expérimenter et analyser des activités pour développer des stratégies d'apprentissage individuel.
- Expérimenter et analyser des activités pour développer des stratégies d'apprentissage collectif.
- Analyser, comparer et mutualiser les différentes stratégies, adapter des activités à son contexte d'enseignement/apprentissage et/ou renseigner une fiche pédagogique.
- Expérimenter des activités ludiques permettant l'utilisation concrète de la langue.
- Adapter des activités à son contexte d'enseignement/apprentissage.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Animer des activités orales en classe de FLE



Du 6 au 17 juillet 2026
10 h 35 - 12 h 35



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences visant à favoriser la prise de parole en classe de français langue étrangère, à distance et en présence.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants mèneront des réflexions communes sur l'oralité, la place de la compréhension et de la production orale en classe de FLE.

Dans un deuxième temps, ils expérimenteront et analyseront des activités favorisant l'écoute, la compréhension et les interactions.

Dans un troisième temps, ils seront amenés à expérimenter, analyser et élaborer différents types d'activités de production à l'oral.

Pour finir, ils concevront et animeront des activités adaptées à leur contexte d'enseignement/apprentissage.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Expérimenter et analyser des activités brise-glace visant à créer une dynamique de groupe et à encourager les interactions.
- Déterminer et développer des stratégies d'écoute pour mieux comprendre et faciliter la prise de parole.
- Expérimenter et analyser des activités motivantes pour favoriser les interactions.
- Expérimenter et analyser des activités de lecture et d'interprétation pour favoriser le travail collaboratif, la créativité et l'acquisition du rythme et des intonations.
- Expérimenter et analyser des activités d'improvisation pour favoriser l'écoute, la créativité et la prise de parole spontanée.
- Adapter/concevoir des activités adaptées à son contexte d'enseignement/apprentissage.
- Mutualiser et animer les activités réalisées.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants



Du 6 au 17 juillet 2026
10 h 35 - 12 h 35



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Ce module est également proposé en deuxième quinzaine, du 20 au 31 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'adoption de techniques d'animation et la maîtrise des compétences nécessaires pour développer la dynamique du groupe, renforcer la motivation, alimenter la créativité des apprenants et susciter le plaisir d'apprendre.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants expérimenteront des activités qui favorisent la constitution du groupe pour en faire une unité de travail efficace.

Dans un second temps, ils analyseront ces activités afin d'en déterminer les caractéristiques et renseigneront des fiches pédagogiques à partir des activités testées.

Pour finir, les participants animeront une activité auprès du reste du groupe. Une approche réflexive sera menée après l'animation de chaque activité.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Favoriser la naissance du groupe : expérimenter et analyser des activités qui contribuent à la mémorisation des prénoms.
- Identifier les grandes étapes de la vie d'un groupe.
- Favoriser la découverte du groupe : expérimenter et analyser des activités pour faire connaissance.
- Identifier les principes pédagogiques à retenir pour développer la dynamique de groupe.
- Favoriser la confiance dans le groupe : expérimenter et analyser des activités pour réduire l'insécurité et créer la confiance.
- Favoriser l'union du groupe : expérimenter et analyser des activités valorisant la complémentarité et impliquant la collaboration.
- Renforcer l'efficacité du groupe : expérimenter et analyser des activités développant la créativité.
- Compléter une fiche d'activité.
- Identifier des critères pour apprécier l'animation d'une activité.
- Animer des activités pour développer la dynamique de groupe.
- Mener une analyse réflexive pour faire évoluer les activités animées.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Exploiter les arts visuels en classe pour adolescents et adultes



Du 6 au 17 juillet 2026
10 h 35 - 12 h 35



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant de concevoir et de proposer des activités motivantes pour les apprenants (tous niveaux) utilisant les arts visuels comme support.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants découvriront de manière active et ludique des supports d'arts visuels exploitables en classe de FLE. La dynamique de ce module repose sur la curiosité, l'ouverture d'esprit et l'échange interculturel.

Dans un second temps, ils découvriront comment intégrer les outils divers dans la classe de FLE.

Pour finir, ils mettront en œuvre des jeux visuels et s'initieront aux graffitis et arts de la rue dans l'optique de créer un mode d'emploi des arts visuels en classe.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Définir la nature des supports en arts visuels et leur intérêt pour la classe de FLE.
- Apprendre à voir, à regarder : des outils pour la classe.
- Analyser et décrypter une œuvre : de multiples procédés.
- Identifier la notion de genre dans les arts visuels.
- Interpréter, s'exprimer à partir d'une œuvre : typologie d'activités.
- Mettre en œuvre des jeux visuels et poétiques.
- Éduquer au patrimoine, un enjeu pour la citoyenneté.
- Explorer les graffitis, les arts de la rue.
- Évaluer les apprentissages.
- Identifier des ressources pour la classe.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : devenir formateur labellisé



Du 6 au 17 juillet 2026
14 h 00 - 18 h 20



Formation
de formateurs



30 heures



Palier
Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs et aux formateurs de formateurs intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et l'adoption d'une méthodologie pour exploiter tous types de documents audiovisuels. Les participants maîtriseront aussi la définition et l'animation d'une formation « Apprendre et enseigner avec TV5MONDE » adaptée aux besoins de leur pays d'intervention.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence. **Cependant, pour prétendre à la labellisation « enseignant TV5MONDE », la présence à l'ensemble de la formation est obligatoire. Une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à la labellisation.**

Présentation

Dans un premier temps, les participants prendront en main le dispositif multimédia TV5MONDE et ses ressources. Ils expérimenteront une approche pédagogique originale et motivante, et analyseront les principes de la démarche « Apprendre et enseigner avec TV5MONDE » à partir d'une variété de ressources.

Dans un second temps, ils s'approprieront une méthodologie de didactisation adaptable à tous types de documents authentiques vidéo.

Pour finir, les candidats à la labellisation seront guidés à construire des outils pour organiser des formations « Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE ».

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Mener une réflexion sur l'utilité et l'intégration pédagogique du document audiovisuel.
- Expérimenter de courtes séquences à partir des ressources TV5MONDE.
- Réaliser un parcours en autonomie guidée pour prendre en main « Enseigner ».
- Identifier les étapes pour un scénario pédagogique fondé sur un document audiovisuel.
- Établir une typologie des démarches méthodologiques et des activités.
- Proposer des pistes d'exploitation à partir du même reportage.
- Synthétiser les principes de la démarche « Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE ».
- Identifier les ressources pour l'auto-apprentissage afin de les prescrire en complément de cours.
- Réaliser un parcours en autonomie guidée pour prendre en main « Apprendre » et l'application mobile.
- Mener une réflexion sur l'exploitation du dispositif pour l'enseignement à distance.
- Mutualiser les perspectives d'utilisation du dispositif au regard de son contexte d'enseignement.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation (A1-C2)



Du 6 au 17 juillet 2026
08 h 15 - 12 h 35
ou de
14 h 00 - 18 h 20



Enseignement



30 heures



Palier
Auditeur

Ce module est également proposé en deuxième quinzaine, du 20 au 31 juillet

Public

Ce module s'adresse prioritairement à des professionnels rattachés à un centre d'examen DELF-DALF agréé et/ou désignés par le responsable de la gestion centrale du pays d'exercice ou du centre d'examen en France. Il est également ouvert à des professionnels non rattachés à un centre d'examen agréé qui souhaiteraient, à titre individuel, obtenir l'habilitation d'examineur-correcteur DELF-DALF.

Objectif général

Cette formation vise le développement des compétences requises pour devenir examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF (niveaux A1 à C2).

Prérequis pédagogiques

Formation et/ou expérience

Le candidat à l'habilitation devra dans tous les cas :

- être titulaire d'un master 2 en didactique du français langue étrangère ou des langues étrangères, ou d'une formation professionnalisante de longue durée (DAEFLE, DPAFP...);
- ou être titulaire d'une maîtrise en français langue étrangère (avant la réforme LMD en 2002) ou d'un diplôme d'enseignement du français langue étrangère (DU ou équivalent) ou de PROFLE+ (obligatoirement avec les 4 modules/parcours certifiants) et avoir une expérience significative de 2 ans minimum dans l'enseignement du français langue étrangère ;
- ou avoir une expérience significative de plus de 3 ans de l'enseignement du français langue étrangère (FLE).

Module « Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF »

En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ « [Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF](#) » (environ 3 heures de formation). À la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes.

Niveau de langue

Dans le cadre du BELC, la priorité est donnée aux participants qui possèdent un niveau C2 et pourront suivre l'ensemble de la formation.

Palier

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Travail personnel

Les participants seront amenés à consacrer un temps de préparation conséquent, en dehors du temps de formation, pour le bon déroulement du module. Le formateur donnera bien entendu les explications et consignes en temps voulu.

Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC.

Obtention de l'habilitation

L'évaluation des participants en vue de l'habilitation se fera sur la base des critères suivants :

- présence, ponctualité et implication tout au long du stage : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation ;
- connaissance des spécificités des six niveaux du CECRL ;
- capacité à évaluer les épreuves de production orale et de production écrite à l'aide des grilles élaborées par France Éducation international ;
- capacité à établir un consensus en situation de double jury ;
- disponibilité à la concertation et capacité à ajuster sa notation au sein d'un groupe de correcteurs-examineurs ;
- réussite au test individuel final (consistant en l'évaluation de productions écrites et orales) ;
- respect de la charte du stagiaire en ligne.

Les décisions d'habilitation (habilitation complète, partielle ou refus) sont prises de manière concertée par le formateur référent et les ingénieurs pédagogiques du Bureau des diplômes de France Éducation international, à partir de critères standardisés et objectifs.

En cas de réussite, une habilitation officielle valable 5 ans est émise par FEI. Ce document pourra être utilisé en France et à l'étranger. Les attestations d'habilitation seront disponibles au téléchargement depuis le profil GAEL de chaque habilité, dès validation des résultats du stage par France Éducation international (dans un délai de 40 jours maximum après la fin de la formation).

Présentation

Durant la formation, les participants travailleront sur les tâches proposées dans les épreuves des examens DELF- DALF. Ils s'approprient les principes d'évaluation préconisés par le bureau DELF-DALF.

À noter, trois tests seront réalisés pendant la formation. **Le test de niveau C est parfois donné à réaliser en dehors du temps de formation selon le rythme de travail du groupe et les interactions tout au long de la formation.**

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques d'évaluation.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Faire un retour sur le module réalisé à distance (réponses aux questions sur le CECR).
- Analyser les descripteurs du niveau A1 et les spécifications du DELF A1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A1.
- Analyser les descripteurs du niveau A2 et les spécifications du DELF A2.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux A.
- Analyser les descripteurs du niveau B1 et les spécifications du DELF B1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B1.
- Travailler sur le hors-sujet.
- Analyser les descripteurs du niveau B2 et les spécifications du DELF B2.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux B.
- Analyser les descripteurs du niveau C1 et les spécifications du DALF C1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DALF C1.
- Travailler sur le rôle de l'examineur-correcteur.
- Analyser les descripteurs du niveau C2 et les spécifications du DALF C2.
- Évaluer des épreuves de compréhension et production orales et des épreuves de compréhension et production des écrits du DALF C2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux C.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF : habilitation



Du 6 au 17 juillet 2026
14 h 00 - 18 h 20



**Formation
de formateurs**



30 heures



**Palier
Ingénieur**

Ce module est également proposé en deuxième quinzaine, du 20 au 31 juillet

Public

Ce module s'adresse uniquement à des responsables et chargés de mission pédagogique, directeurs des cours, attachés de coopération, formateurs de formateurs susceptibles d'intervenir dans un dispositif d'évaluation DELF-DALF et désignés :

- en France, par les rectorats ou les centres d'examen ;
- à l'étranger, par le poste diplomatique en lien avec la gestion centrale.

Cette formation s'adresse à des personnes qui ont une expérience ou un intérêt pour l'ingénierie de la formation et la formation de formateurs. Être enseignant/examinateur-correcteur est en effet différent d'être formateur d'examineurs-correcteurs où il va s'agir de former ses collègues à l'évaluation du DELF et du DALF selon une démarche pédagogique logique et efficace.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de compétences requises pour devenir formateurs d'examineurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF afin de démultiplier ensuite localement les formations d'habilitation et d'assurer les renouvellements d'habilitation.

Prérequis pédagogiques

Habilitation et expérience d'examinateur-correcteur DELF-DALF

Ce module est ouvert uniquement aux personnes titulaires d'une habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF en cours de validité au moment du stage couvrant impérativement tous les niveaux allant du A1 au C2 (sauf dérogation accordée à titre exceptionnel par France Éducation international, pour l'étranger uniquement).

De plus, les candidats doivent justifier d'une expérience conséquente de l'évaluation des épreuves orales et écrites du DELF et du DALF et avoir participé à au moins une session d'examen en tant qu'examinateur-correcteur lors des 12 derniers mois précédant le stage sollicité.

Palier

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Niveau de langue

Les participants devront avoir au minimum le niveau C2 pour assister à la formation (le DALF C2 n'est pas requis pour justifier de son niveau de langue).

Module « Se former aux nouvelles grilles d'évaluation DELF-DALF »

En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ « [Se former aux nouvelles grilles d'évaluation DELF-DALF](#) » (environ 3 à 6 heures de formation). À la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes.

Ce module est à réaliser uniquement si vous avez obtenu votre habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF avant septembre 2022.

Modalités et conditions

Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC. Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Obtention de l'habilitation

Pour prétendre à l'habilitation de formateur d'examinateur-correcteur DELF-DALF d'une validité de 5 ans, il convient de répondre aux modalités d'évaluation qui seront précisées dès le démarrage de la formation. **Parmi les critères d'habilitation figure la présence à l'ensemble de la formation : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation.**

France Éducation international se réserve le droit de ne pas habilitier un participant ou de l'habilitier partiellement pour certains niveaux, s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. Les résultats des tests d'habilitation ne sont pas communiqués aux participants. L'attestation d'habilitation sera directement téléchargeable sur la plateforme GAEL dans un délai d'un mois après la fin de l'événement.

Présentation

Durant la formation, les participants seront amenés à travailler la présentation de France Éducation international, du dispositif DELF-DALF et du CECR dans un stage local d'habilitation des examinateurs-correcteurs.

Dans un second temps, ils prépareront et animeront des modules de formation selon des focus prédéfinis.

Pour finir, ils établiront le vade-mecum du formateur et se familiariseront avec les procédures d'organisation d'un stage local et le matériel mis à la disposition des formateurs habilités.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de formation.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Identifier des éléments d'information pour présenter France Éducation international et le dispositif DELF-DALF. Réactualiser ses connaissances sur le CECR.
- Préparer l'animation d'un module de formation sur le CECR (définir les objectifs et le type d'activités).
- Élaborer un programme de formation. Élaborer une séquence pédagogique de formation d'habilitation, créer des activités de formation.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A2.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B2.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C2.
- Établir le guide des bonnes pratiques du formateur (définir les critères de qualité d'un stage de formation).
- Adopter les modalités d'organisation d'un stage local et les procédures d'habilitation.
- Identifier les outils, activités et ressources à disposition du formateur.
- Passer le test final d'habilitation du formateur.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Enseigner le français du tourisme : concevoir un programme de formation



Du 6 au 17 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



**Palier
Ingénieur**

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences pour comprendre l'environnement socio économique du secteur du tourisme et concevoir un programme de formation en français du tourisme adapté aux contextes professionnels et aux besoins des apprenants.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à s'interroger sur la mise en place d'un programme en français du tourisme : objectifs d'apprentissage à privilégier, volume horaire, niveau.

Dans un second temps, ils s'approprient les différentes étapes pour concevoir un programme de formation en français du tourisme. Les participants seront aussi amenés à réfléchir sur leur pratique d'enseignement afin de mettre en place un cours de français du tourisme.

Pour finir, les participants proposeront un programme en français du tourisme adapté à leur situation d'enseignement, contenant des activités pédagogiques et d'évaluation. Les documents authentiques sélectionnés concerneront le tourisme, l'hôtellerie et la restauration.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de l'enseignement du français professionnel.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Définir les spécificités de l'enseignement du français du tourisme.
- Caractériser l'environnement du secteur du tourisme.
- Identifier les situations de communication en français du tourisme.
- Sélectionner des documents authentiques.
- Créer des activités pédagogiques.
- Évaluer en français du tourisme.
- Mettre en place un programme de formation.
- Explorer des ressources pédagogiques et Internet.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Exploiter les arts visuels pour enseigner le FLE aux enfants



Du 6 au 17 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



**Palier
Pilote**

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'enfants.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de conceptualiser les rapports entre art et FLE, ainsi que de concevoir et d'animer des séquences permettant aux apprenants de renforcer leurs compétences langagières tout en développant une attitude créative, ouverte sur le monde de l'art.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés, par l'expérimentation, à découvrir les apports des techniques artistiques.

Dans un second temps, ils élaboreront des projets interdisciplinaires permettant l'intégration de l'art en classe de FLE/FLS destinée aux enfants. Ils seront en mesure de concevoir et d'animer des séquences permettant aux apprenants de renforcer leurs compétences langagières tout en développant une attitude créative, ouverte sur le monde de l'art.

Pour finir, ils pourront mettre en œuvre une démarche évaluative à travers la pratique de l'exposition et la visite d'un centre d'art.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Apprendre à regarder l'environnement proche, le monde qui nous entoure ; identifier et utiliser des ressources visuelles en classe de FLE.
- Organiser l'espace et le temps ; l'atelier.
- Concevoir, équiper, programmer l'utilisation d'un coin « Arts visuels en classe de FLE » : supports et outils pour apprendre.
- Expérimenter l'apport des techniques artistiques ; caractériser, adopter et apprécier des techniques artistiques.
- Intégrer l'art en classe de FLE. Concevoir des petits projets interdisciplinaires : articuler de manière cohérente des objectifs langagiers et des objectifs d'éducation artistique dans un projet pour la classe de FLE.
- Introduire l'œuvre d'art en classe de FLE : une ouverture culturelle.
- Sélectionner, utiliser une (des) œuvre(s) d'art en fonction de divers contextes d'apprentissage.
- Peindre-écrire-dire-dessiner ; mettre en relation des productions orales et écrites avec des œuvres d'art, et vice-versa.
- Organiser l'exposition ; des outils pour montrer, des outils pour évaluer. Organiser une petite exposition ouverte au milieu environnant.
- Visiter un musée, une galerie, un centre d'art : quelles activités pour les apprenants ?
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Explorer des techniques corporelles et vocales pour un parler fluide



Du 6 au 17 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de techniques permettant de développer l'écoute et d'acquérir un parler plus fluide.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à expérimenter des techniques ludiques et dynamiques qui permettent de développer l'écoute active, les dimensions vocales, corporelles ou émotionnelles, qui facilitent la prononciation et favorisent la prise de parole.

Dans un second temps, ils analyseront les pratiques expérimentées.

Pour finir, ils intégreront ces techniques à des activités de classe et les animeront.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Développer l'écoute, échanger, établir des relations.
- Favoriser la prise de conscience du rythme et des intonations.
- Favoriser l'implication physique développer la confiance en soi.
- Expérimenter des techniques pour aborder, mémoriser et interpréter un texte authentique.
- Adopter des techniques d'improvisation.
- Interpréter des situations de communication.
- Élaborer des activités intégrant ces techniques et les adapter à son contexte.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Intégrer l'éducation aux médias dans ses cours (FLE et DNL)



Du 6 au 17 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



**Palier
Ingénieur**

Public

Enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public pour adolescents et jeunes adultes ou à des professeurs de disciplines non linguistiques (DNL) au secondaire.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition des notions et réflexes propres à une démarche d'éducation aux médias pour l'intégrer dans sa classe, par le biais d'activités pratiques et de réflexions collectives en lien avec le contexte sociétal et médiatique actuel. Il abordera les coulisses et le fonctionnement des médias professionnels (audiovisuel, presse écrite, sites et leurs supports numériques) et, par opposition, les informations fiables et non fiables sur internet et sur les réseaux sociaux.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant d'une expérience significative de l'enseignement d'une ou des DNL en français et/ou ayant une bonne connaissance du CECR

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à discerner les enjeux de l'éducation aux médias, en quoi ils sont liés à la notion de citoyenneté et à en déceler les objectifs et l'intérêt pour la classe dans le contexte actuel.

Dans un second temps, ils découvriront comment se construit l'information, et compareront les caractéristiques de différents types de médias avec des activités pratiques d'analyse transposables en classe.

Pour finir, ils s'approprièrent les réflexes à adopter pour effectuer des recherches sur internet afin de déceler les fausses informations dans différents types de médias. Ils mèneront en parallèle une réflexion sur les ressorts du complotisme et sur la protection des données personnelles.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Mener une réflexion sur les notions clés de l'éducation aux médias et sur ses enjeux dans le contexte médiatique et sociétal actuel.
- Comprendre ce qu'est une info.
- Comparer différents types de médias et analyser différents formats d'émissions.
- Analyser une ligne éditoriale. Comparer un même sujet traité par différents médias.
- Cerner les concepts clés de la fabrique de l'information : traitement de l'info, pluralisme des médias et financement de la presse. Réaliser des activités d'éducation aux médias pour la classe en lien avec ces notions.
- Distinguer différents types de fausses informations sur internet.
- Acquérir des réflexes de vérification et d'analyse pour identifier un site internet.
- Évaluer la fiabilité des discours sur internet sur des sujets d'actualité.
- Vérifier la véracité d'une info relayée par les réseaux sociaux et utiliser des outils de vérification appropriés.
- Comprendre ce qu'est un algorithme, un biais de confirmation, une bulle cognitive et les écueils à éviter, notamment sur les réseaux sociaux. Faire le lien avec la protection des données.
- Aborder l'éducation aux médias dans une perspective thématique, en lien avec son programme.
- Mettre en commun les travaux, présenter, échanger, mutualiser les activités.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'intelligence artificielle, niveau expérimenté



Du 6 au 17 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



Palier
Ingénieur

Ce module est également proposé en deuxième quinzaine, du 20 au 31 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès de tout type de public.

Un test de positionnement sera à effectuer suite à votre inscription pour vérifier votre niveau. En fonction des résultats l'équipe BELC confirmera votre niveau ou vous orientera vers le niveau débutant qui a lieu aux mêmes dates et aux mêmes horaires.

Le formateur prendra contact avec vous avant le début de la formation pour vous indiquer l'IA qui sera majoritairement utilisée. Il vous sera recommandé d'avoir un compte payant pour participer de façon optimale à la formation.

Objectif général

Cette formation vise l'approfondissement des concepts clés de l'IA générative et la maîtrise de compétences nécessaires à l'automatisation de certaines tâches et au développement de stratégies de différenciation et de rétroaction grâce à l'IA.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Module « Le potentiel de l'intelligence artificielle (IA) en FLE : par où commencer ? »

En amont de l'inscription, nous conseillons aux candidats de réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur la plateforme IFprofs « [Le potentiel de l'intelligence artificielle \(IA\) en FLE : par où commencer ?](#) » (environ 3 heures de formation).

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants développeront des usages avancés de l'IA générative afin d'automatiser certaines tâches pédagogiques.

Dans un second temps, ils expérimenteront la mise en place de dispositifs d'évaluation et de différenciation assistés par l'IA et ils concevront des supports multimédia.

Pour finir, ils analyseront les enjeux, les limites et les conditions d'une intégration responsable de l'IA dans leurs contextes d'enseignement

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Approfondir les concepts clés de l'IA générative.
- Co-construire une banque de prompts efficaces pour favoriser l'automatisation de tâches.
- Utiliser l'IA pour optimiser un dispositif d'évaluation.
- Créer des supports multimédias.
- Développer des stratégies de différenciation et de rétroaction assistées par l'IA.
- Mener une réflexion sur les usages de l'IA en classe.
- Construire sa veille pédagogique avec l'IA.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Prendre la parole en public



Du 6 au 17 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00

Développement personnel



Palier
non pertinent



15 heures

Ce module est également proposé en deuxième quinzaine, du 20 au 31 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Cet atelier vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour gérer les prises de parole en public.

Prérequis pédagogiques

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B1 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants réaliseront des exercices et des jeux théâtraux qui permettent de comprendre le fonctionnement de la mémoire et de renforcer les capacités de mémorisation, par des mises en situation, des exercices vocaux et des jeux théâtraux.

Dans un second temps, ils découvriront des techniques pour mieux contrôler leur appréhension du public et développer leur confiance en eux.

Pour finir, ils seront invités à simuler différentes situations de prise de parole.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs de l'atelier.
- Distinguer les différents types de mémoire : exercices et jeux.
- Expérimenter et analyser les différentes situations de prise de parole.
- Expérimenter et analyser des activités pour travailler sur la présentation de soi, le rapport à autrui et à son propre corps.
- Expérimenter des exercices et des jeux favorisant la découverte de soi et des exercices d'apprentissage de textes.
- Expérimenter et analyser des activités pour le travail de la voix.
- Expérimenter des exercices d'écoute : connaître son sujet et son auditoire.
- Préparer la prise de parole : mise en situation et analyse.
- Simuler différentes situations de prise de parole.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Mener des activités collaboratives et intégrer des outils visuels en classe de FLE



Du 6 au 17 juillet 2026
16 h 20 - 18 h 20



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de faciliter à la fois l'apprentissage et la gestion de classe en s'appuyant sur la dynamique de groupe et sur les outils visuels. Les participants seront en mesure de concevoir et d'animer des activités permettant aux apprenants de renforcer leurs compétences langagières tout en développant une attitude créative, participative et collaborative, et en intégrant des outils visuels facilitant l'apprentissage et la conduite de classe.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à expérimenter et à concevoir des activités participatives et collaboratives.

Dans un second temps, les participants seront invités à concevoir des activités participatives et collaboratives faisant appel à un travail de réflexion sur la mise en oeuvre de dynamiques de groupe et sur l'utilisation d'outils de visualisation, comme la carte mentale et la carte conceptuelle – qui sont les plus connus actuellement – mais également d'autres outils visuels.

Pour finir, ils présenteront et mutualiseront leurs activités.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Mettre en œuvre une pédagogie interactive et créative : prise en compte des différents profils d'enseignement/apprentissage et des intelligences multiples, des enjeux linguistiques et cognitifs, des freins et des apports possibles.
- Intégrer des éléments visuels : séquences méthodologiques et pratiques.
- Intégrer des activités participatives et collaboratives : séquences méthodologiques et pratiques autour des cartes mentales, des cartes conceptuelles.
- Intégrer des activités participatives et collaboratives : séquences méthodologiques et pratiques autour d'outils visuels.
- Identifier et construire un processus collaboratif adapté et cohérent.
- Adapter, concevoir et élaborer des activités.
- Renseigner des fiches pédagogiques et créer leurs représentations visuelles.
- Préparer sa présentation.
- Présenter et affiner les activités.
- Mutualiser les activités.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Participer à un spectacle théâtral



Du 6 au 17 juillet 2026

16 h 20 - 18 h 20* (horaires pouvant varier en fonction des répétitions)

Développement personnel



Palier non pertinent



20 heures

Cet atelier est également proposé en deuxième quinzaine, du 20 au 31 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

À l'issue de cet atelier, les participants auront acquis ou approfondi, par la pratique, les compétences nécessaires à l'interprétation et au montage d'un spectacle de théâtre. Les stagiaires auront travaillé différents textes qu'ils présenteront au cours d'un spectacle final qui aura lieu lors d'une soirée en fin de stage. Cet atelier demande une forte implication personnelle, car une représentation publique aura lieu en fin de quinzaine.

Prérequis pédagogiques

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B1 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants participeront à des activités théâtrales de relaxation corporelle, des exercices de respiration, de mémoire ; de travail de la voix, des exercices de diction ; et des jeux corporels (concentration, tension).

Dans un second temps, ils pourront introduire le travail sur les textes choisis par l'improvisation.

Pour finir, les participants travailleront sur les textes pour mettre en espace et interpréter le spectacle.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques théâtrales.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs de l'atelier.
- Participer à des activités de présentation et de mise en confiance.
- Participer à des activités axées sur le travail corporel et le travail de la voix.
- Participer à des activités de dynamisation, de rythme, de mise en espace, d'entraînement corporel et vocal.
- Mémoriser, préparer et répéter des scènes.
- Mémoriser, préparer et répéter le spectacle.
- Faire une répétition du spectacle.
- Participer à la représentation.

Une tenue de travail pour les exercices physiques (tenue souple) est à prévoir. Pour la représentation, deux tenues sont à prévoir : une tenue unie de couleur sombre (noire idéalement) et une tenue unie de couleur claire (blanche idéalement).

Réaliser des podcasts en classe de FLE



Du 6 au 17 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



**Palier
Ingénieur**

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise la mise en place de projets de production radio par le développement des compétences orales et écrites des apprenants et la prise en main d'outils techniques simples.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à se familiariser à l'écoute-analyse de différents formats radiophoniques ou genre d'émissions. Ils détermineront le type de projet adapté à leurs besoins pédagogiques.

Dans un second temps, ils se familiariseront avec les pratiques d'écriture radiophonique et les techniques de montage, avec le logiciel Audacity. Ils mettront en place un projet de production radio pour travailler les compétences d'expression (écrite et orale) en classe de FLE pour adolescents, adultes ou formateurs.

Pour finir, ils prendront en main les ressources du site « RFI Savoirs » qui leur permettra de réaliser d'autres projets de production radio en classe.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Distinguer et analyser les caractéristiques de différents formats radiophoniques.
- Identifier les stratégies d'écoute de documents authentiques (analyse sonore).
- Didactiser l'actualité de manière ludique et s'enregistrer avec un smartphone (présenter un journal du futur !) : démonstration technique, test d'enregistrement, écriture et écoute critique.
- Déterminer l'intérêt pédagogique des formats radiophoniques.
- Distinguer les étapes pour faire de la radio en classe avec une fiche pédagogique.
- Préparer et réaliser une interview. Démonstration des possibilités de montage avec le logiciel Audacity.
- Mener une analyse réflexive sur les enregistrements de la séance précédente : écoute critique et réajustements.
- Analyser des exemples de productions radio en classe (du plus simple au plus complexe).
- S'initier à l'écriture journalistique, mettre en place un conducteur et enregistrer (type de format radio/d'émission au choix).
- S'entraîner au montage avec le logiciel Audacity.
- Peaufiner le montage de son enregistrement avec Audacity et réaliser un habillage sonore.
- Mettre en commun les travaux, présenter, échanger, mutualiser les activités.
- Sélectionner et utiliser les ressources pédagogiques de « RFI Savoirs » utiles pour prolonger la formation et mettre en place un projet adapté à ses besoins pédagogiques.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Concevoir des ressources pour l'enseignement/apprentissage de l'histoire en français au secondaire (réservé LabelFrancEducation)



Du 6 au 17 juillet 2026
08 h 15 - 16 h 00



Enseignement



45 heures



Palier
non pertinent

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs en français intervenant auprès d'un public d'adolescents (11 à 17 ans).

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et le développement de compétences permettant de concevoir des fiches pédagogiques structurées en DNL histoire pour le secondaire, en articulant objectifs disciplinaires et linguistiques dans un contexte d'enseignement bilingue francophone.

Elle propose aux participants de construire un cadre méthodologique commun et d'élaborer des outils de référence répliquables et mutualisables au sein du réseau LabelFrancÉducation.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une connaissance de base du CECR.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants analyseront les spécificités de l'enseignement de l'histoire en contexte bilingue dans le secondaire et en définiront collectivement les principes méthodologiques communs.

Dans un deuxième temps, ils élaboreront une fiche-type stabilisée pour le secondaire, puis, à partir de ce modèle, ils concevront des fiches pédagogiques contextualisées à différents environnements d'enseignement.

Pour finir, ils mutualiseront leurs productions au sein du groupe et formaliseront un cadre de référence commun, destiné à guider les phases ultérieures d'expérimentation et d'adaptation au sein du réseau LabelFrancÉducation.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Identifier les spécificités de l'enseignement de l'histoire en DNL dans le secondaire.
- Définir les principes d'articulation entre langue et discipline en contexte bilingue.
- Déterminer des objectifs disciplinaires et linguistiques adaptés aux niveaux du CECR.
- Analyser la place de l'alternance des langues dans l'enseignement de l'histoire.
- Identifier des types de supports adaptés (documents iconographiques, frises, récits, cartes, vidéos etc.)
- Définir une typologie d'activités en DNL histoire.
- Élaborer une fiche-type structurée pour l'enseignement de l'histoire en section bilingue.
- Concevoir des fiches pédagogiques contextualisées à partir de la fiche-type.
- Adapter les fiches à différents niveaux de compétence en français (A2, B1, B2).
- Mutualiser, analyser et améliorer les productions.
- Formaliser un cadre méthodologique commun transférable au réseau LabelFrancÉducation.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Concevoir des ressources pour l'enseignement/apprentissage de l'histoire en français en primaire (réservé LabelFrancEducation)



Du 6 au 17 juillet 2026
10 h 35 - 18 h 20



Enseignement



45 heures



Palier
non pertinent

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs en français intervenant auprès d'un public d'enfants (6 à 11 ans).

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et le développement de compétences permettant de concevoir des fiches pédagogiques structurées en DNL histoire pour le primaire, en articulant objectifs disciplinaires et linguistiques dans un contexte d'enseignement bilingue francophone.

Elle propose aux participants de construire un cadre méthodologique commun et d'élaborer des outils de référence répliquables et mutualisables au sein du réseau LabelFrancÉducation.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une connaissance de base du CECR.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants analyseront les spécificités de l'enseignement de l'histoire en contexte bilingue au primaire et en définiront collectivement les principes méthodologiques communs.

Dans un deuxième temps, ils élaboreront une fiche-type stabilisée pour le primaire, puis, à partir de ce modèle, ils concevront des fiches pédagogiques contextualisées à différents environnements d'enseignement.

Pour finir, ils mutualiseront leurs productions au sein du groupe et formaliseront un cadre de référence commun, destiné à guider les phases ultérieures d'expérimentation et d'adaptation au sein du réseau LabelFrancÉducation.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Identifier les spécificités de l'enseignement de l'histoire en DNL au primaire.
- Définir les principes d'articulation entre langue et discipline en contexte bilingue.
- Déterminer des objectifs disciplinaires et linguistiques adaptés aux niveaux du CECR.
- Analyser la place de l'alternance des langues dans l'enseignement de l'histoire.
- Identifier des types de supports adaptés (documents iconographiques, frises, récits, cartes, vidéos etc.)
- Définir une typologie d'activités en DNL histoire.
- Élaborer une fiche-type structurée pour l'enseignement de l'histoire en section bilingue.
- Concevoir des fiches pédagogiques contextualisées à partir de la fiche-type.
- Adapter les fiches à différents niveaux de compétence en français (A1.1, A2).
- Mutualiser, analyser et améliorer les productions.
- Formaliser un cadre méthodologique commun transférable au réseau LabelFrancÉducation.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Enseigner le français et développer les compétences du 21^{ème} siècle (réservé LabelFrancEducation)



Du 6 au 17 juillet 2026
08 h 15 - 12 h 35



Enseignement



30 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant dans le cadre d'établissements bilingues francophones (primaire, collège ou lycée) et désirant renforcer leurs compétences professionnelles.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour enseigner le français en section bilingue, en intégrant les paramètres propres au dispositif et les enjeux contemporains de l'éducation aux médias et à l'information.

Elle permet aux participants de concevoir et de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques favorisant le développement de la pensée critique, de la communication, de la collaboration et de la citoyenneté des apprenants, en cohérence avec les compétences du XXI^e siècle.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à analyser les outils de référence décrivant les compétences du XXI^e siècle.

Dans un second temps, ils définiront des objectifs pédagogiques adaptés au cours de français en section bilingue, sélectionneront et exploiteront des supports variés, notamment médiatiques, et mobiliseront des principes didactiques favorisant le développement des compétences langagières et transversales des apprenants.

Pour finir, les participants concevront des activités intégrant l'éducation aux médias et à l'information, afin de développer chez les apprenants des capacités d'analyse, de collaboration et de prise de recul.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Rappeler les principes et conditions de mise en œuvre d'un enseignement bilingue de qualité, en intégrant les enjeux éducatifs contemporains.
- Analyser les outils de référence décrivant les compétences du XXI^e siècle.
- Mener une réflexion sur les notions clés de l'éducation aux médias et ses enjeux.
- Prendre en main des outils numériques gratuits et libres de droits pour créer des activités.
- Analyser des supports variés, notamment médiatiques (articles, vidéos, ressources numériques), en évaluant leur pertinence, leur fiabilité et leur potentiel pédagogique.
- Sélectionner et exploiter des supports authentiques favorisant le développement de l'esprit critique et des compétences langagières.
- Analyser des représentations culturelles et médiatiques et mettre en œuvre des démarches permettant de déconstruire les stéréotypes et de développer une posture réflexive.
- Concevoir des activités en intégrant des compétences transversales (collaboration, communication, créativité).
- Mutualiser les productions pédagogiques réalisées.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Parcours spécifique enseignants A2/B1 Développer ses compétences linguistiques et didactiques



Du 20 au 31 juillet 2026
08 h 15 - 16 h 00



Enseignement



45 heures



**Palier
Technicien**

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès de tout type de public.

Cette formation est ouverte aux enseignants :

- intervenant dans l'enseignement du FLE
- débutant ou souhaitant revoir les fondamentaux de la didactique dans une perspective actionnelle
- ayant un niveau minimum A2 en langue française (cf. CECRL).

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences linguistiques et didactiques nécessaires pour organiser et animer des séances de FLE adaptées à un public débutant (A1/A2), dans une perspective actionnelle.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau A2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à organiser une séance de FLE, à destination d'un public débutant (A1/A2), en identifiant ses différentes étapes et en repérant les objectifs linguistiques et communicatifs visés, à partir de supports pédagogiques existants, notamment de manuels de FLE.

Dans un deuxième temps, les participants seront accompagnés dans la sélection, l'adaptation et l'enchaînement d'activités pédagogiques simples et cohérentes, ainsi que dans l'enseignement de la grammaire et du lexique en contexte, selon les principes de la perspective actionnelle.

Tout au long de la formation, ils développeront leur compétence en français professionnel afin de formuler des consignes claires, expliquer des notions simples, reformuler pour faciliter la compréhension et gérer les interactions en classe.

Enfin, les participants mettront en pratique les acquis de la formation à travers la conception et l'animation d'activités pédagogiques adaptées au public débutant, et analyseront leur pratique à partir de retours formatifs.

Contenu prévisionnel

- **Faire connaissance, mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe**

- **Comprendre l'organisation et la logique d'une séance de FLE pour débutants**

Identifier les différentes étapes d'une séance de FLE.

Comprendre la logique de progression d'une séance destinée à un public débutant.

Repérer les objectifs linguistiques et communicatifs d'une séance.

Identifier la fonction des différentes activités proposées.

Adapter le déroulement d'une séance en fonction du public et du contexte d'enseignement.

- **Exploiter des supports pédagogiques pour préparer et animer une séance**

Comprendre l'organisation générale d'un manuel de FLE pour débutants.

Repérer la progression et les objectifs proposés dans une leçon de manuel.

Sélectionner des activités issues du manuel adaptées au public et aux objectifs visés.

Adapter, simplifier ou compléter des activités existantes si nécessaire.

Exploiter des supports pédagogiques complémentaires simples (images, documents courts).

- **Enseigner la grammaire et le lexique dans une perspective actionnelle**

Comprendre les principes de l'enseignement de la langue en contexte.

Distinguer des démarches inductive et déductive simples et adaptées au niveau débutant.

Contenu prévisionnel (suite)

Faire observer des exemples linguistiques à partir d'activités ou de supports.
Amener les apprenants à repérer et à formuler une règle simple et fonctionnelle.
Co construire la règle de grammaire avec les apprenants.
Proposer des activités de manipulation et de systématisation.
Favoriser le réinvestissement du lexique et de la grammaire dans des activités de production.

- **Conduire la classe, interagir et utiliser un français professionnel adapté**

Organiser les modalités de travail (individuel, binôme, groupe).
Formuler des consignes claires, simples et adaptées au niveau A1/A2.
Expliquer des notions linguistiques simples avec un vocabulaire accessible.
Reformuler et simplifier son discours pédagogique pour soutenir la compréhension.
Vérifier la compréhension des consignes et des activités.
Gérer les interactions et encourager la participation des apprenants.
Mettre en œuvre des pratiques de correction positives et formatives.
Utiliser l'erreur comme levier d'apprentissage et de motivation.

- **Mettre en pratique et analyser sa pratique professionnelle**

Concevoir des activités pédagogiques adaptées à un public débutant.
Définir des objectifs linguistiques et communicatifs clairs et réalistes.
Choisir et exploiter des supports pédagogiques pertinents.
Animer une activité pédagogique en situation simulée.
Observer, analyser et ajuster sa pratique à partir de retours formatifs.

- **Faire une synthèse des contenus de la formation**

Développer une démarche qualité dans un centre de langues



Du 20 au 31 juillet 2026
08 h 15 - 12 h 35



Pilotage



30 heures



Palier
Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition des compétences nécessaires à la mise en place d'un projet d'amélioration impactant l'ensemble d'un centre de langues ainsi que la motivation des acteurs.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants repéreront les processus, l'organisation, les acteurs et les moyens à mettre en place pour engager une démarche qualité dans un centre de langues.

Dans un second temps, ils aborderont les modifications de l'environnement qui amènent à mettre en place une démarche qualité.

Pour finir, ils identifieront les différents secteurs de l'organisation du centre à mettre sous assurance qualité, ainsi que des outils pour chaque secteur.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques en qualité.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les principes fondamentaux en qualité.
- Définir une démarche qualité appropriée au regard de son contexte.
- Adopter et mettre en œuvre l'approche processus.
- Élaborer un outil de diagnostic et mener un état des lieux.
- Identifier les axes prioritaires de la politique qualité.
- Impliquer les acteurs, repérer les résistances et sensibiliser les personnels.
- Concevoir le plan d'amélioration.
- Mettre en œuvre et piloter le plan d'action.
- Dresser le bilan du projet qualité.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation (A1-C2)

Du 20 au 31 juillet 2026

08 h 15 - 12 h 35
ou de
14 h 00 - 18 h 20



Enseignement



30 heures



Palier
Auditeur

Ce module est également proposé en première quinzaine, du 6 au 17 juillet

Public

Ce module s'adresse prioritairement à des professionnels rattachés à un centre d'examen DELF-DALF agréé et/ou désignés par le responsable de la gestion centrale du pays d'exercice ou du centre d'examen en France. Il est également ouvert à des professionnels non rattachés à un centre d'examen agréé qui souhaiteraient, à titre individuel, obtenir l'habilitation d'examineur-correcteur DELF-DALF.

Objectif général

Cette formation vise le développement des compétences requises pour devenir examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF (niveaux A1 à C2).

Prérequis pédagogiques

Formation et/ou expérience

Le candidat à l'habilitation devra dans tous les cas :

- être titulaire d'un master 2 en didactique du français langue étrangère ou des langues étrangères, ou d'une formation professionnalisante de longue durée (DAEFLE, DPAFP...);
- ou être titulaire d'une maîtrise en français langue étrangère (avant la réforme LMD en 2002) ou d'un diplôme d'enseignement du français langue étrangère (DU ou équivalent) ou de PROFLE+ (obligatoirement avec les 4 modules/parcours certifiants) et avoir une expérience significative de 2 ans minimum dans l'enseignement du français langue étrangère ;
- ou avoir une expérience significative de plus de 3 ans de l'enseignement du français langue étrangère (FLE).

Module « Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF »

En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ « [Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF](#) » (environ 3 heures de formation). À la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes.

Niveau de langue

Dans le cadre du BELC, la priorité est donnée aux participants qui possèdent un niveau C2 et pourront suivre l'ensemble de la formation.

Palier

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Travail personnel

Les participants seront amenés à consacrer un temps de préparation conséquent, en dehors du temps de formation, pour le bon déroulement du module. Le formateur donnera bien entendu les explications et consignes en temps voulu.

Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC.

Obtention de l'habilitation

L'évaluation des participants en vue de l'habilitation se fera sur la base des critères suivants :

- présence, ponctualité et implication tout au long du stage : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation ;
- connaissance des spécificités des six niveaux du CECRL ;
- capacité à évaluer les épreuves de production orale et de production écrite à l'aide des grilles élaborées par France Éducation international ;
- capacité à établir un consensus en situation de double jury ;
- disponibilité à la concertation et capacité à ajuster sa notation au sein d'un groupe de correcteurs-examineurs ;
- réussite au test individuel final (consistant en l'évaluation de productions écrites et orales) ;
- respect de la charte du stagiaire en ligne.

Les décisions d'habilitation (habilitation complète, partielle ou refus) sont prises de manière concertée par le formateur référent et les ingénieurs pédagogiques du Bureau des diplômes de France Éducation international, à partir de critères standardisés et objectifs.

En cas de réussite, une habilitation officielle valable 5 ans est émise par FEI. Ce document pourra être utilisé en France et à l'étranger. Les attestations d'habilitation seront disponibles au téléchargement depuis le profil GAEL de chaque habilité, dès validation des résultats du stage par France Éducation international (dans un délai de 40 jours maximum après la fin de la formation).

B101/201 & B302/402

Présentation

Durant la formation, les participants travailleront sur les tâches proposées dans les épreuves des examens DELF- DALF. Ils s'approprient les principes d'évaluation préconisés par le bureau DELF-DALF.

À noter, trois tests seront réalisés pendant la formation. **Le test de niveau C est parfois donné à réaliser en dehors du temps de formation selon le rythme de travail du groupe et les interactions tout au long de la formation.**

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques d'évaluation.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Faire un retour sur le module réalisé à distance (réponses aux questions sur le CECR).
- Analyser les descripteurs du niveau A1 et les spécifications du DELF A1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A1.
- Analyser les descripteurs du niveau A2 et les spécifications du DELF A2.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux A.
- Analyser les descripteurs du niveau B1 et les spécifications du DELF B1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B1.
- Travailler sur le hors-sujet.
- Analyser les descripteurs du niveau B2 et les spécifications du DELF B2.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux B.
- Analyser les descripteurs du niveau C1 et les spécifications du DALF C1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DALF C1.
- Travailler sur le rôle de l'examineur-correcteur.
- Analyser les descripteurs du niveau C2 et les spécifications du DALF C2.
- Évaluer des épreuves de compréhension et production orales et des épreuves de compréhension et production des écrits du DALF C2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux C.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Préparer sa prise de poste au sein du réseau culturel français à l'étranger



Du 20 au 31 juillet 2026
08 h 15 - 10 h 15



Pilotage



module de 15 heures inscrit dans
un parcours de 30 ou 45 heures
I à coupler avec B203 et/ou B303



Palier
Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux formateurs de formateurs, personnels de direction, personnels de coordination souhaitant évoluer vers un poste au sein du réseau culturel français à l'étranger.

Objectif général

Cette formation vise à accompagner la prise de fonction en offrant une compréhension approfondie du fonctionnement du réseau culturel français à l'étranger.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif).

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants analyseront l'environnement professionnel dans lequel ils évolueront.

Dans un second temps, ils identifieront les leviers à actionner permettant de soutenir et développer les actions mises en place.

Pour finir, ils identifieront les événements incontournables du réseau culturel français pour enrichir leur programmation et/ou action de coopération.

Contenu prévisionnel

- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques professionnelles.
- Cartographier l'écosystème de la coopération éducative et linguistique et identifier ses acteurs, partenaires et programmes.
- Préparer des conventions : objectifs, contenus et fonctionnement.
- Explorer et mettre en valeur l'offre de certifications : DELF-DALF, TCF, TEF, DFP, etc.
- Explorer les outils (Culturethèque, IFcinéma, etc.) et programmes de formation (BELC, FEI +, IFprofs, les formations de la CCIP, etc.) au service de la coopération.
- Identifier et mobiliser les financements et appels à projets de l'Institut français et du MEAE (fonds langue française, fonds médiathèque, FEF, etc.).
- Identifier les grands événements incontournables du réseau et les mobiliser pour enrichir son action (Novembre numérique, la Nuit des idées, la semaine de la Francophonie, festival de cinéma, etc.).
- Identifier les principes de base du management d'équipe en contexte interculturel.
- Faire une synthèse des contenus de formations.

Ce module est obligatoirement couplé avec le ou les modules suivants :

- **Diriger un établissement éducatif et culturel français à l'étranger (B2023)**
- **Assurer des missions de coopération dans le domaine de la diffusion du français (ACPF/ACE/ETI) (B303)**

**B103/203
ou B103/303
ou B103/203/303**

Diriger un établissement éducatif et culturel français à l'étranger



Du 20 au 31 juillet 2026
10 h 35 - 12 h 35



Pilotage



module de 15 heures inscrit dans
un parcours de 30 ou 45 heures
I à coupler avec B103 et/ou B303



Palier
Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux formateurs de formateurs, personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération souhaitant exercer les fonctions de directeur d'établissement.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences élémentaires pour assurer des fonctions d'encadrement ou de direction d'établissement éducatif et culturel à l'étranger. À l'issue de ce parcours, les participants seront en mesure d'anticiper les principaux défis liés à leur mission, de mobiliser les ressources adéquates pour y faire face et se préparer à assumer leurs fonctions managériales, administratives, pédagogiques et culturelles.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif).

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants analyseront la gestion des activités d'enseignement, des activités culturelles et des aspects financiers.

Dans un second temps, ils concevront un plan de communication interne et externe (afin de renforcer la visibilité et la cohésion au sein de leur établissement). Ils découvriront également les principes fondamentaux de la démarche qualité.

Pour finir, les participants définiront les grandes étapes d'élaboration du projet d'établissement.

Contenu prévisionnel

- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques professionnelles.
- Réaliser un diagnostic des besoins et des ressources existantes.
- Définir et structurer un projet d'établissement.
- Structurer et développer son offre de cours.
- Elaborer et mettre en oeuvre une programmation culturelle.
- Elaborer un budget prévisionnel et gérer la comptabilité.
- Développer une communication interne et externe efficace (y compris le marketing des cours).
- Faire une synthèse des contenus de formations.

Ce module est obligatoirement couplé avec le ou les modules suivants :

- Préparer sa prise de poste au sein du réseau culturel français à l'étranger (B103)
- Assurer des missions de coopération dans le domaine de la diffusion du français (ACPF/ACE/ETI) (B303)

**B103/203
ou B103/303
ou B103/203/303**

Assurer des missions de coopération dans le domaine de la diffusion du français (ACPF/ACE/ETI)



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Pilotage



module de 15 heures inscrit dans
un parcours de 30 ou 45 heures
I à coupler avec B103 et/ou B203



Palier
Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux formateurs de formateurs, personnels de direction et personnels de coordination souhaitant exercer les fonctions d'attaché de coopération pour le français (ACPF), d'attaché de coopération éducative (ACE), ou d'expert technique international (ETI) en charge de la coopération éducative et linguistique, de l'ingénierie de formation, de la diffusion et de l'enseignement du et en français au sein du réseau culturel et de coopération du français à l'étranger.

Objectif général

Cette formation vise à accompagner la prise de fonction en apportant des repères méthodologiques et des outils essentiels à l'exercice de la fonction d'ACPF/ACE/ETI.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif).

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants analyseront la gestion des activités d'enseignement, des activités culturelles et des aspects financiers.

Dans un second temps, ils seront amenés à concevoir un plan de communication interne et externe (afin de renforcer la visibilité et la cohésion au sein de leur établissement). Ils découvriront également les principes fondamentaux de la démarche qualité.

Pour finir, les participants définiront les grandes étapes d'élaboration du projet d'établissement.

Contenu prévisionnel

- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques professionnelles.
- Réaliser un diagnostic des besoins et des ressources existantes.
- Définir et structurer un projet d'établissement.
- Structurer et développer son offre de cours
- Elaborer et mettre en oeuvre une programmation culturelle.
- Elaborer un budget prévisionnel et gérer la comptabilité.
- Développer une communication interne et externe efficace (y compris le marketing des cours).
- Faire le bilan des contenus de la formation.

Ce module est obligatoirement couplé avec le ou les modules suivants :

- Préparer sa prise de poste au sein du réseau culturel français à l'étranger (B103)
- Diriger un établissement éducatif et culturel français à l'étranger (B203)

**B103/203
ou B103/303
ou B103/203/303**

Adopter des principes pour encadrer une équipe pédagogique



Du 20 au 31 juillet 2026
08 h 15 - 10 h 15



Pilotage



15 heures



Palier
Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour mettre en place un encadrement pédagogique compatible avec l'implémentation d'une démarche qualité.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants découvriront les grands principes du management situationnel adapté à l'encadrement d'une équipe pédagogique.

Dans un second temps, ils s'approprient les différentes composantes nécessaires pour encadrer une équipe pédagogique.

Pour finir, ils mettront en place une démarche qualité formalisée et structurée pour gérer et piloter une équipe pédagogique.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les grands principes du management.
- Adapter les grands principes du management à la coordination pédagogique.
- Articuler les styles de coordination avec les profils des enseignants.
- Identifier le rôle du coordinateur.
- S'accorder sur les engagements autour d'une charte.
- Fédérer autour d'un référentiel de compétences pour les enseignants.
- Organiser une réunion de concertation pédagogique.
- Maîtriser les outils de la réunion de concertation pédagogique.
- Animer et réguler la réunion de concertation pédagogique.
- Organiser le recrutement.
- Piloter la visite de classe.
- Conduire les entretiens personnels annuels.
- Appliquer les principes essentiels de la qualité en RH à l'aide d'un référentiel qualité.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

Animer des activités motivantes pour favoriser l'acquisition des apprentissages (FLE et DNL)



Du 20 au 31 juillet 2026
08 h 15 - 10 h 15



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'un public d'adolescents.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences pour concevoir, adapter et animer des activités pédagogiques motivantes favorisant l'engagement, la participation active et l'acquisition des apprentissages en classe de FLE et de DNL.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels disposant d'une expérience significative de l'enseignement d'une ou des DNL en français et/ou ayant une bonne connaissance du CECR

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront exposés à des activités motivantes qui favorisent l'acquisition de savoirs linguistiques et disciplinaires et rendent les apprenants actifs. Les activités proposées conjuguent techniques de dynamique de groupe, techniques théâtrales et techniques d'animation.

Dans un second temps, les participants analyseront ces activités afin d'en déterminer les caractéristiques en vue de les adapter à différents contextes d'enseignement/apprentissage.

Pour finir, les participants seront invités à adapter/élaborer et à présenter/évaluer des activités.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Déterminer la place et la fonction des activités de systématisation dans une unité didactique.
- Expérimenter et analyser des activités motivantes pour favoriser l'acquisition d'outils langagiers.
- Analyser les activités expérimentées et en identifier les caractéristiques.
- Expérimenter et analyser des activités motivantes pour favoriser l'acquisition de savoirs disciplinaires.
- Analyser les activités expérimentées et en identifier les caractéristiques.
- Identifier les rubriques d'une fiche activité.
- Compléter une fiche d'activité.
- Classer les activités expérimentées selon une typologie établie.
- Identifier les étapes pour animer une activité.
- Adapter une activité à son contexte d'enseignement/apprentissage (discipline, public, niveau, objectifs...).
- Mutualiser, présenter les activités réalisées.
- Adopter une démarche réflexive pour évaluer l'activité animée.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Enseigner le FLE aux enfants



Du 20 au 31 juillet 2026
08 h 15 - 10 h 15



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Ce module est également proposé en première quinzaine, du 6 au 17 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'enfants et/ou de jeunes adolescents.

Objectif général

Cette formation vise l'élaboration de séances d'enseignement/apprentissage du français, motivantes et adaptées aux enfants et/ou jeunes adolescents, à partir d'activités diversifiées, en relation avec les méthodes utilisées ou à partir de documents authentiques diversifiés.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants identifieront les principes de l'enseignement du FLE au public visé.

Dans un second temps, la question de la motivation sera abordée en relation avec les spécificités du public. De nombreux outils pour la classe seront mis à disposition des participants et analysés, puis d'autres seront élaborés dans le cadre d'ateliers.

Pour finir, les participants seront invités à mutualiser les ressources produites.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les spécificités d'un public enfant et/ou adolescent et les principales problématiques.
- S'appuyer sur une ressource : le manuel de FLE.
- Développer des compétences de production orale : principes et activités.
- Développer des compétences de production écrite : principes et activités.
- Mettre en place des projets pour développer les activités langagières (oral/écrit).
- Évaluer les élèves.
- Adapter/Concevoir des ressources pour son contexte d'enseignement/apprentissage.
- Mutualiser les ressources produites pendant les séances précédentes.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Éveiller le désir d'écrire



Du 20 au 31 juillet 2026
08 h 15 - 10 h 15



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de techniques variées et l'expérimentation d'activités permettant de diversifier les approches d'expression écrite en classe de FLE, ainsi que l'appropriation de fondements théoriques qui assurent la cohérence et la pertinence pédagogique de ces pratiques.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants expérimenteront des techniques variées visant à éveiller le désir de s'exprimer et de communiquer par écrit en classe de langue. Ils seront sensibilisés à la dimension poétique du langage ainsi qu'à ses aspects affectifs et sensoriels, à travers des activités engageantes - écrites et orales - en lien avec leur univers personnel.

Dans un second temps, les participants passeront d'activités individuelles d'expression écrite à des activités collectives et à des réflexions plus approfondies sur la langue elle-même.

Pour finir, les participants identifieront les fondements théoriques qui sous-tendent cette approche pédagogique et réfléchiront ensemble à la façon d'utiliser les activités vécues lors de la formation dans leur contexte d'enseignement/apprentissage.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Expérimenter des activités écrites de présentation simples qui développent l'imagination des participants.
- Expérimenter des activités écrites pour favoriser les premiers pas des apprenants dans l'expression écrite créative.
- Mettre l'imaginaire au service de la création à travers des exercices stimulant le désir d'écrire.
- Identifier l'orientation pédagogique du module.
- Écrire et dire : jouer avec les mots et les sons.
- Développer une écriture personnelle faisant appel au sensible et au sensoriel.
- Jouer avec les récits de fiction : amorces, fins, expansion, réduction, changement de point de vue.
- Analyser des phénomènes grammaticaux à l'aide de créations écrites spécifiques.
- Expérimenter l'écriture créative comme moyen d'appréhender un texte littéraire.
- Mettre en commun les activités réalisées.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'intelligence artificielle, niveau expérimenté



Du 20 au 31 juillet 2026
08 h 15 - 10 h 15



Enseignement



15 heures



Palier
Ingénieur

Ce module est également proposé en première quinzaine, du 6 au 17 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès de tout type de public.

Un test de positionnement sera à effectuer suite à votre inscription pour vérifier votre niveau. En fonction des résultats l'équipe BELC confirmera votre niveau ou vous orientera vers le niveau débutant qui a lieu aux mêmes dates et aux mêmes horaires.

Le formateur prendra contact avec vous avant le début de la formation pour vous indiquer l'IA qui sera majoritairement utilisée. Il vous sera recommandé d'avoir un compte payant pour participer de façon optimale à la formation.

Objectif général

Cette formation vise l'approfondissement des concepts clés de l'IA générative et la maîtrise de compétences nécessaires à l'automatisation de certaines tâches et au développement de stratégies de différenciation et de rétroaction grâce à l'IA.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Module « Le potentiel de l'intelligence artificielle (IA) en FLE : par où commencer ? »

En amont de l'inscription, nous conseillons aux candidats de réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur la plateforme IFprofs [« Le potentiel de l'intelligence artificielle \(IA\) en FLE : par où commencer ? »](#) (environ 3 heures de formation).

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants développeront des usages avancés de l'IA générative afin d'automatiser certaines tâches pédagogiques.

Dans un second temps, ils expérimenteront la mise en place de dispositifs d'évaluation et de différenciation assistés par l'IA et ils concevront des supports multimédia.

Pour finir, ils analyseront les enjeux, les limites et les conditions d'une intégration responsable de l'IA dans leurs contextes d'enseignement

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Approfondir les concepts clés de l'IA générative.
- Co-construire une banque de prompts efficaces pour favoriser l'automatisation de tâches.
- Utiliser l'IA pour optimiser un dispositif d'évaluation.
- Créer des supports multimédias.
- Développer des stratégies de différenciation et de rétroaction assistées par l'IA.
- Mener une réflexion sur les usages de l'IA en classe.
- Construire sa veille pédagogique avec l'IA.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Structurer une unité didactique à partir d'un document authentique



Du 20 au 31 juillet 2026
08 h 15 - 10 h 15



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires pour construire les apprentissages dans une perspective actionnelle et adopter un cadre méthodologique cohérent pour concevoir une unité didactique à partir d'un ou de document(s) authentique(s).

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront invités à interroger leurs pratiques pédagogiques actuelles à la lumière des principes pédagogiques retenus par la perspective actionnelle.

Dans un second temps, ils mèneront l'analyse pré-pédagogique du document présélectionné pour exposer les apprenants aux nouveaux apprentissages. Ils expérimenteront et analyseront un exemple d'unité didactique pour en identifier les étapes. Ils affineront et/ou élaboreront des activités pour chacune des étapes identifiées.

Pour finir, ils préciseront le déroulé de l'unité didactique en renseignant une fiche pédagogique.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les principes pédagogiques de l'approche retenue par le CECR.
- Identifier les étapes d'une unité didactique et l'objectif de chaque étape.
- Déterminer les compétences nécessaires à la réalisation d'une action sociale.
- Adopter la terminologie du CECR et identifier la trame d'une fiche pédagogique.
- Mener l'analyse pré-pédagogique d'un document authentique.
- Favoriser la construction du sens : affiner et/ou élaborer des activités de compréhension.
- Faire découvrir le fonctionnement de la langue : adopter une démarche inductive.
- Faire découvrir le fonctionnement de la langue : affiner et/ou élaborer des activités pour constituer un corpus de repérage et guider la conceptualisation.
- Favoriser l'acquisition des outils langagiers : affiner et/ou élaborer des activités de systématisation.
- Faire produire : affiner et/ou élaborer des activités de production.
- Renseigner la fiche pédagogique de l'unité didactique conçue.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Adopter des techniques pour développer la mémoire des apprenants (FLE et DNL)



Du 20 au 31 juillet 2026
10 h 35 - 12 h 35



Enseignement



15 heures



Palier
Technicien

Ce module est également proposé en première quinzaine, du 6 au 17 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour mettre en œuvre des techniques théâtrales et développer des outils ludiques favorisant la mémorisation.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à expérimenter des activités et des jeux théâtraux, qui permettent de comprendre le fonctionnement de la mémoire et de renforcer les capacités de mémorisation.

Dans un second temps, les participants analyseront les activités expérimentées.

Pour finir, ils adapteront des activités de mémorisation en fonction de leur public.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations, les difficultés rencontrées par son public et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Expérimenter une activité brise-glace de mémorisation.
- Identifier les différents types de mémoire.
- Expérimenter des activités et des jeux, des exercices sur le fonctionnement de la mémoire.
- Analyser les activités, les jeux et les exercices expérimentés.
- Expérimenter et analyser des activités pour développer des stratégies d'apprentissage individuel.
- Expérimenter et analyser des activités pour développer des stratégies d'apprentissage collectif.
- Analyser, comparer et mutualiser les différentes stratégies, adapter des activités à son contexte d'enseignement/apprentissage et/ou renseigner une fiche pédagogique.
- Expérimenter des activités ludiques permettant l'utilisation concrète de la langue.
- Adapter des activités à son contexte d'enseignement/apprentissage.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Développer ses compétences d'enseignant en section bilingue



Du 20 au 31 juillet 2026
10 h 35 - 14 h 00



Enseignement



30 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'un public d'enfants ou d'adolescents.

Objectif général

Cette formation vise le développement de compétences nécessaires pour analyser, mettre en œuvre et concevoir des séquences pédagogiques adaptées à un enseignement bilingue, en articulant apprentissages disciplinaires et développement linguistique.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une connaissance de base du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à réfléchir aux spécificités de l'enseignement bilingue en s'appuyant sur leurs pratiques et leurs contextes d'intervention. Ils identifieront les processus d'apprentissage mobilisés en explorant les mécanismes cognitifs et langagiers propres à ce type d'enseignement.

Dans un second temps, ils analyseront des séquences pédagogiques adaptées à des dispositifs bilingues afin d'en dégager les principes de conception, les étapes structurantes ainsi que l'articulation entre objectifs disciplinaires et objectifs langagiers.

Pour finir, ils construiront un scénario pédagogique transférable à leur propre contexte d'enseignement.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les principes fondamentaux de l'enseignement bilingue.
- Analyser différents discours pédagogiques sur l'enseignement bilingue.
- Analyser un scénario pédagogique bilingue et repérer les étapes d'un scénario pédagogique bilingue.
- Identifier l'objectif de chaque étape en distinguant visée langagière et visée disciplinaire.
- Identifier les choix pédagogiques et les modalités mises en œuvre à chaque étape.
- Concevoir un scénario pédagogique bilingue adapté à son public et à son contexte d'enseignement.
- Sélectionner des ressources pédagogiques : explorer des ressources (pré)pédagogiques, analyser des supports et des discours pédagogiques.
- Faciliter l'action pédagogique bilingue : préparer les actions pédagogiques, préparer l'animation des actions pédagogiques.
- Favoriser la communication : gérer les espaces de communication, interagir avec les apprenants.
- S'impliquer professionnellement : participer à la vie de l'établissement, participer à l'accompagnement pédagogique des élèves en français.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Exploiter le jeu à des fins pédagogiques (FLE et DNL)



Du 20 au 31 juillet 2026
10 h 35 - 12 h 35



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'adoption de techniques d'animation et la maîtrise des compétences nécessaires pour concevoir des activités ludiques et motivantes. À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de renforcer la dynamique de groupe et la motivation des apprenants en proposant des activités ludiques en classe.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à s'accorder sur une définition de concepts liés au jeu, à mener une réflexion sur les enjeux de son introduction en classe et à distinguer les différents types de jeux.

Dans un second temps, après avoir expérimenté des activités pédagogiques ludiques, les participants les analyseront afin d'en déterminer les caractéristiques. Ils seront alors invités à les faire évoluer pour les adapter à différentes disciplines et/ou différents contextes d'enseignement/apprentissage.

Pour finir, après avoir identifié les étapes de conception d'une activité pédagogique ludique, les participants seront invités à élaborer une activité et à en expérimenter l'animation.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Définir le jeu.
- Identifier les caractéristiques et les atouts du jeu en classe.
- Rappeler les principes retenus par les courants pédagogiques actuels et définir la pertinence du jeu comme outil pédagogique.
- Distinguer les différentes catégories de jeu.
- Identifier les éléments constitutifs d'un jeu.
- Dresser une typologie de jeux-cadres.
- Expérimenter et analyser des activités ludiques.
- Identifier les paramètres qui font qu'un jeu devient un outil pédagogique efficace.
- Identifier les étapes de conception d'un jeu comme outil pédagogique.
- Concevoir une activité ludique à partir d'un jeu-cadre.
- Concevoir le matériel et tester l'activité. Renseigner la fiche pédagogique de l'activité conçue.
- Mutualiser et animer les activités conçues.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Gérer l'hétérogénéité en classe de FLE



Du 20 au 31 juillet 2026
10 h 35 - 12 h 35



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise à développer des stratégies pédagogiques adaptées pour gérer l'hétérogénéité en classe de FLE, en intégrant des approches différenciées et coopératives, ainsi qu'en exploitant les potentialités du numérique et de l'intelligence artificielle.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à analyser les enjeux de l'hétérogénéité et son influence sur l'apprentissage.

Dans un second temps, ils découvriront des approches pédagogiques innovantes, notamment la pédagogie différenciée, coopérative et de projet, qui permettent de mieux répondre aux besoins diversifiés des apprenants. La formation mettra un accent particulier sur l'expérimentation de techniques et d'outils concrets pour adapter l'enseignement, en intégrant par exemple les apports du numérique et de l'intelligence artificielle.

Pour finir, les participants seront invités à concevoir et mutualiser des activités et des séquences pédagogiques prenant en compte l'hétérogénéité des apprenants.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Explorer les concepts clés de l'hétérogénéité en classe de FLE.
- Identifier les différents types d'hétérogénéité (niveaux, styles d'apprentissage, motivations, etc.) et analyser leurs enjeux.
- Identifier les principes de la pédagogie différenciée et ses applications en classe de FLE.
- Expérimenter des techniques de différenciation pédagogique.
- S'appropriier les fondements de la pédagogie coopérative et collaborative.
- Mettre en place une approche par projets favorisant la coopération entre apprenants.
- Explorer les outils numériques et les potentialités de l'intelligence artificielle pour mieux gérer l'hétérogénéité.
- Adapter et/ou concevoir des séquences pédagogiques adaptées à un public hétérogène.
- Animer et mutualiser les activités réalisées au cours de la formation.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

Intégrer la gamification en classe de FLE



Du 20 au 31 juillet 2026
10 h 35 - 12 h 35



Enseignement



15 heures



Palier
Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise à comprendre ce qu'est et ce que n'est pas la gamification et à donner des pistes pour intégrer la gamification dans ses pratiques de classe. Les participants seront à même de prendre en main des outils pour intégrer la gamification dans leurs cours et proposer un scénario pour gamifier leurs cours.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une expérience avérée dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à se familiariser avec les définitions de jeu, ludification, jeux sérieux et gamification, puis découvriront les concepts de la gamification

Dans un second temps, les participants expérimenteront des outils utiles pour la gamification, analyseront des propositions pédagogiques avant de produire en groupe une séance reprenant les concepts de gamification.

Pour finir, les participants concluront par une réflexion commune et la production d'un bilan collectif.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de l'enseignement ludique.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Définir les enjeux didactiques et pédagogiques liés à la gamification.
- Identifier les concepts de la gamification et découvrir des jeux sérieux.
- Expérimenter des outils TICE pour la gamification.
- Analyser des propositions pédagogiques « gamifiées ».
- Définir et concevoir le scénario d'une séance « gamifiante ».
- Concevoir les supports de la séance « gamifiante ».
- Présenter la séance « gamifiante » conçue.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

Concevoir et animer une action de formation en didactique du FLE



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 18 h 20



Formation
de formateurs



30 heures



Palier
Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, personnels de coordination et formateurs de formateurs.

Objectif général

Ce module vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences en ingénierie pédagogique et techniques d'animation afin de concevoir et animer une action de formation visant l'acquisition des fondamentaux en didactique du FLE.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les procédés et les stratégies à adopter pour mettre en application les principes andragogiques.

Ensuite, ils expérimenteront et analyseront, d'une part, des outils et des démarches pour concevoir une action de formation, d'autre part, des techniques et des méthodes pour animer une action de formation.

Dans un second temps, les participants identifieront les moyens à mettre en oeuvre pour concevoir une action de formation. À partir d'une typologie et de supports, ils seront invités à élaborer ou à adapter des activités de formation qu'ils animeront auprès du reste du groupe.

Pour finir, les groupes de travail mutualiseront leurs cahiers pédagogiques de formation qu'ils auront renseignés et fait évoluer tout au long du parcours.

Contenu prévisionnel

- Se présenter, mutualiser ses représentations et ses pratiques en formation.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard avec les objectifs du module.
- Identifier les particularités de la formation aux adultes et en adopter les principes.
- Rappeler les enjeux de l'enseignement/apprentissage des langues aujourd'hui.
- Adopter des outils et des démarches pour concevoir une action de formation.
- Formuler des objectifs pédagogiques opérationnels.
- Rédiger un descriptif de formation.
- Structurer une action de formation de manière cohérente.
- Expérimenter et analyser des techniques d'animation en formation de formateurs.
- Adopter des techniques d'animation en formation.
- Contextualiser et/ou concevoir une action de formation.
- Renseigner le cahier pédagogique d'une action de formation.
- Mutualiser les travaux de groupe.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Encadrer une équipe pédagogique



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 18 h 20



Pilotage



30 heures



Palier
Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général

Cette formation vise à développer les compétences managériales de l'encadrant d'une équipe pédagogique et notamment le rapport de confiance à instaurer et maintenir avec les enseignants dans la planification de leur activité, l'évaluation et le développement de leurs compétences ainsi que dans la gestion de l'information liée au positionnement pédagogique du centre et à la réflexion pédagogique menée par l'équipe.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront invités à développer une vision globale de l'activité pédagogique du centre dans lequel ils exercent et une réflexion sur les outils et les techniques leur permettant d'adopter un management respectueux des enseignants.

Dans un second temps, ils seront en mesure d'appréhender la dynamique d'amélioration continue à mettre en œuvre dans un centre, d'élaborer des retours constructifs et de programmer la formation continue des enseignants.

Pour finir, ils renforceront cette posture dans l'idée de favoriser la dynamique pédagogique. L'intérêt et les conditions de la délégation, le suivi des projets pédagogiques, la gestion des plaintes, constituent quelques-uns des thèmes qui seront traités.

Tout au long du parcours, l'encadrement de l'équipe pédagogique sera ainsi abordé dans ses dimensions stratégique, administrative et logistique par le biais de mises en situation pratiques (anticipation et gestion des conflits notamment).

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques d'encadrement.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Définir les missions de l'encadrement pédagogique et les enjeux de ce poste.
- Identifier les problématiques de l'encadrement pédagogique.
- Se positionner face aux besoins de l'équipe pédagogique.
- Organiser et amener les visites de classe : de la grille d'observation au retour d'information.
- Mesurer l'écart entre les objectifs visés et les résultats obtenus.
- Identifier les outils d'aide à l'analyse pour la mise en place de l'accompagnement pédagogique.
- Gérer et suivre l'activité des enseignants.
- Organiser la formation continue des enseignants : Identifier les objectifs et les besoins, mutualiser les pratiques et démultiplier les nouvelles compétences en fonction des objectifs à atteindre.
- Organiser l'activité des équipes enseignantes dans une approche coopérative et collaborative.
- Intégrer de nouvelles tâches et des missions dans la dynamique de l'équipe pédagogique.
- Identifier les outils numériques qui favorisent la gestion des équipes pédagogiques.
- Impliquer l'équipe dans le développement ou l'actualisation des produits et des services pédagogiques.
- Piloter l'amélioration continue : les outils stratégiques au service de l'encadrement.
- Favoriser les échanges internes et externes.
- Analyser des situations de communication.
- Gérer les situations difficiles.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation (A1-C2)

Du 20 au 31 juillet 2026

08 h 15 - 12 h 35
ou de
14 h 00 - 18 h 20



Enseignement



30 heures



Palier
Auditeur

Ce module est également proposé en première quinzaine, du 6 au 17 juillet

Public

Ce module s'adresse prioritairement à des professionnels rattachés à un centre d'examen DELF-DALF agréé et/ou désignés par le responsable de la gestion centrale du pays d'exercice ou du centre d'examen en France. Il est également ouvert à des professionnels non rattachés à un centre d'examen agréé qui souhaiteraient, à titre individuel, obtenir l'habilitation d'examineur-correcteur DELF-DALF.

Objectif général

Cette formation vise le développement des compétences requises pour devenir examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF (niveaux A1 à C2).

Prérequis pédagogiques

Formation et/ou expérience

Le candidat à l'habilitation devra dans tous les cas :

- être titulaire d'un master 2 en didactique du français langue étrangère ou des langues étrangères, ou d'une formation professionnalisante de longue durée (DAEFLE, DPAFP...);
- ou être titulaire d'une maîtrise en français langue étrangère (avant la réforme LMD en 2002) ou d'un diplôme d'enseignement du français langue étrangère (DU ou équivalent) ou de PROFLE+ (obligatoirement avec les 4 modules/parcours certifiants) et avoir une expérience significative de 2 ans minimum dans l'enseignement du français langue étrangère ;
- ou avoir une expérience significative de plus de 3 ans de l'enseignement du français langue étrangère (FLE).

Module « Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF »

En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ « [Découvrir le CECRL et le dispositif DELF-DALF](#) » (environ 3 heures de formation). À la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes.

Niveau de langue

Dans le cadre du BELC, la priorité est donnée aux participants qui possèdent un niveau C2 et pourront suivre l'ensemble de la formation.

Palier

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Travail personnel

Les participants seront amenés à consacrer un temps de préparation conséquent, en dehors du temps de formation, pour le bon déroulement du module. Le formateur donnera bien entendu les explications et consignes en temps voulu.

Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC.

Obtention de l'habilitation

L'évaluation des participants en vue de l'habilitation se fera sur la base des critères suivants :

- présence, ponctualité et implication tout au long du stage : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation ;
- connaissance des spécificités des six niveaux du CECRL ;
- capacité à évaluer les épreuves de production orale et de production écrite à l'aide des grilles élaborées par France Éducation international ;
- capacité à établir un consensus en situation de double jury ;
- disponibilité à la concertation et capacité à ajuster sa notation au sein d'un groupe de correcteurs-examineurs ;
- réussite au test individuel final (consistant en l'évaluation de productions écrites et orales) ;
- respect de la charte du stagiaire en ligne.

Les décisions d'habilitation (habilitation complète, partielle ou refus) sont prises de manière concertée par le formateur référent et les ingénieurs pédagogiques du Bureau des diplômes de France Éducation international, à partir de critères standardisés et objectifs.

En cas de réussite, une habilitation officielle valable 5 ans est émise par FEI. Ce document pourra être utilisé en France et à l'étranger. Les attestations d'habilitation seront disponibles au téléchargement depuis le profil GAEL de chaque habilité, dès validation des résultats du stage par France Éducation international (dans un délai de 40 jours maximum après la fin de la formation).

Présentation

Durant la formation, les participants travailleront sur les tâches proposées dans les épreuves des examens DELF- DALF. Ils s'approprient les principes d'évaluation préconisés par le bureau DELF-DALF.

À noter, trois tests seront réalisés pendant la formation. **Le test de niveau C est parfois donné à réaliser en dehors du temps de formation selon le rythme de travail du groupe et les interactions tout au long de la formation.**

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques d'évaluation.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Faire un retour sur le module réalisé à distance (réponses aux questions sur le CECR).
- Analyser les descripteurs du niveau A1 et les spécifications du DELF A1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A1.
- Analyser les descripteurs du niveau A2 et les spécifications du DELF A2.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux A.
- Analyser les descripteurs du niveau B1 et les spécifications du DELF B1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B1.
- Travailler sur le hors-sujet.
- Analyser les descripteurs du niveau B2 et les spécifications du DELF B2.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux B.
- Analyser les descripteurs du niveau C1 et les spécifications du DALF C1.
- Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DALF C1.
- Travailler sur le rôle de l'examineur-correcteur.
- Analyser les descripteurs du niveau C2 et les spécifications du DALF C2.
- Évaluer des épreuves de compréhension et production orales et des épreuves de compréhension et production des écrits du DALF C2.
- Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux C.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF : habilitation



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 18 h 20



Formation
de formateurs



30 heures



Palier
Ingénieur

Ce module est également proposé en première quinzaine, du 6 au 17 juillet

Public

Ce module s'adresse uniquement à des responsables et chargés de mission pédagogique, directeurs des cours, attachés de coopération, formateurs de formateurs susceptibles d'intervenir dans un dispositif d'évaluation DELF-DALF et désignés :

- en France, par les rectorats ou les centres d'examen ;
- à l'étranger, par le poste diplomatique en lien avec la gestion centrale.

Cette formation s'adresse à des personnes qui ont une expérience ou un intérêt pour l'ingénierie de la formation et la formation de formateurs. Être enseignant/examinateur-correcteur est en effet différent d'être formateur d'examineurs-correcteurs où il va s'agir de former ses collègues à l'évaluation du DELF et du DALF selon une démarche pédagogique logique et efficace.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de compétences requises pour devenir formateurs d'examineurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF afin de démultiplier ensuite localement les formations d'habilitation et d'assurer les renouvellements d'habilitation.

Prérequis pédagogiques

Habilitation et expérience d'examinateur-correcteur DELF-DALF

Ce module est ouvert uniquement aux personnes titulaires d'une habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF en cours de validité au moment du stage couvrant impérativement tous les niveaux allant du A1 au C2 (sauf dérogation accordée à titre exceptionnel par France Éducation international, pour l'étranger uniquement).

De plus, les candidats doivent justifier d'une expérience conséquente de l'évaluation des épreuves orales et écrites du DELF et du DALF et avoir participé à au moins une session d'examen en tant qu'examinateur-correcteur lors des 12 derniers mois précédant le stage sollicité.

Palier

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Niveau de langue

Les participants devront avoir au minimum le niveau C2 pour assister à la formation (le DALF C2 n'est pas requis pour justifier de son niveau de langue).

Module « Se former aux nouvelles grilles d'évaluation DELF-DALF »

En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ « [Se former aux nouvelles grilles d'évaluation DELF-DALF](#) » (environ 3 à 6 heures de formation). À la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes.

Ce module est à réaliser uniquement si vous avez obtenu votre habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF avant septembre 2022.

Modalités et conditions

Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC. Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Obtention de l'habilitation

Pour prétendre à l'habilitation de formateur d'examinateur-correcteur DELF-DALF d'une validité de 5 ans, il convient de répondre aux modalités d'évaluation qui seront précisées dès le démarrage de la formation. **Parmi les critères d'habilitation figure la présence à l'ensemble de la formation : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation.**

France Éducation international se réserve le droit de ne pas habilitier un participant ou de l'habilitier partiellement pour certains niveaux, s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. Les résultats des tests d'habilitation ne sont pas communiqués aux participants. L'attestation d'habilitation sera directement téléchargeable sur la plateforme GAEL dans un délai d'un mois après la fin de l'événement.

Présentation

Durant la formation, les participants seront amenés à travailler la présentation de France Éducation international, du dispositif DELF-DALF et du CECR dans un stage local d'habilitation des examinateurs-correcteurs.

Dans un second temps, ils prépareront et animeront des modules de formation selon des focus prédéfinis.

Pour finir, ils établiront le vade-mecum du formateur et se familiariseront avec les procédures d'organisation d'un stage local et le matériel mis à la disposition des formateurs habilités.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de formation.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Identifier des éléments d'information pour présenter France Éducation international et le dispositif DELF-DALF. Réactualiser ses connaissances sur le CECR.
- Préparer l'animation d'un module de formation sur le CECR (définir les objectifs et le type d'activités).
- Élaborer un programme de formation. Élaborer une séquence pédagogique de formation d'habilitation, créer des activités de formation.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A2.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B2.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C1.
- Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C2.
- Établir le guide des bonnes pratiques du formateur (définir les critères de qualité d'un stage de formation).
- Adopter les modalités d'organisation d'un stage local et les procédures d'habilitation.
- Identifier les outils, activités et ressources à disposition du formateur.
- Passer le test final d'habilitation du formateur.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Ce module est également proposé en première quinzaine, du 6 au 17 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Cette formation vise l'adoption de techniques d'animation et la maîtrise des compétences nécessaires pour développer la dynamique du groupe, renforcer la motivation, alimenter la créativité des apprenants et susciter le plaisir d'apprendre.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants expérimenteront des activités qui favorisent la constitution du groupe pour en faire une unité de travail efficace.

Dans un second temps, ils analyseront ces activités afin d'en déterminer les caractéristiques et renseigneront des fiches pédagogiques à partir des activités testées.

Pour finir, les participants animeront une activité auprès du reste du groupe. Une approche réflexive sera menée après l'animation de chaque activité.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Favoriser la naissance du groupe : expérimenter et analyser des activités qui contribuent à la mémorisation des prénoms.
- Identifier les grandes étapes de la vie d'un groupe.
- Favoriser la découverte du groupe : expérimenter et analyser des activités pour faire connaissance.
- Identifier les principes pédagogiques à retenir pour développer la dynamique de groupe.
- Favoriser la confiance dans le groupe : expérimenter et analyser des activités pour réduire l'insécurité et créer la confiance.
- Favoriser l'union du groupe : expérimenter et analyser des activités valorisant la complémentarité et impliquant la collaboration.
- Renforcer l'efficacité du groupe : expérimenter et analyser des activités développant la créativité.
- Compléter une fiche d'activité.
- Identifier des critères pour apprécier l'animation d'une activité.
- Animer des activités pour développer la dynamique de groupe.
- Mener une analyse réflexive pour faire évoluer les activités animées.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Enseigner la Francophonie



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès de tout public.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de compétences et de connaissances culturelles et institutionnelles pour faire découvrir l'espace et la culture francophones aux apprenants. Les participants seront en mesure d'intégrer des ressources pédagogiques variées pour rendre compte de la diversité des réalités culturelles de la francophonie.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants mutualiseront leurs représentations sur la francophonie et s'accorderont sur une définition. Ensuite, ils s'interrogeront sur la place de la francophonie dans l'enseignement du français.

Dans un second temps, ils identifieront des ressources à exploiter pour aborder la francophonie en classe de FLE et ils expérimenteront des activités favorisant une meilleure connaissance des contextes francophones.

Pour finir, les participants seront amenés à élaborer des activités pédagogiques autour de la francophonie.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Définir la francophonie : aspects politiques et institutionnels (francophonie, OIF, AUF...), aspects linguistiques et culturels.
- Identifier et analyser des ressources pédagogiques à exploiter en lien avec la francophonie (articles, photos, manuels, etc.).
- Expérimenter et analyser des activités de classe pour développer des connaissances sur la francophonie.
- Adapter et animer des activités pédagogiques autour de la francophonie.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Enseigner le FLE aux adolescents



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents (12-17 ans).

Objectif général

Cette formation vise l'élaboration d'activités et de séances d'enseignement/apprentissage du français, motivantes et adaptées aux adolescents, à partir d'activités diversifiées, en relation avec les méthodes utilisées ou à partir de documents authentiques diversifiés.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à s'interroger sur l'origine et les enjeux de la motivation à travers une réflexion sur les spécificités d'un public adolescent. Puis ils analyseront et mutualiseront des pratiques motivantes.

Dans un second temps, les participants seront invités à identifier les étapes de l'élaboration d'une séquence pédagogique à partir d'un jeu et à adopter les outils nécessaires pour sa gestion. Ils expérimenteront et analyseront des exemples concrets (jeu de société, jeu sérieux, applications, jeu d'écriture, jeu théâtral).

Pour finir, ils élaboreront et présenteront des séquences pédagogiques à partir de ressources mises à disposition.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les spécificités d'un public adolescent et les principales problématiques.
- Analyser les méthodes FLE et les outils complémentaires d'apprentissage pour adolescents.
- Développer des compétences de production orale : principes et activités.
- Développer des compétences de production écrite : principes et activités.
- Appliquer des techniques de gestion de classe pour favoriser un environnement collaboratif.
- Motiver les élèves par le jeu.
- Découvrir les ressources numériques pour construire des séquences et développer des projets pédagogiques.
- Identifier les outils d'évaluation en amont et en aval permettant de gérer la différenciation pédagogique.
- Mutualiser les travEt mener une analyse réflexive.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Exploiter la pratique théâtrale à des fins pédagogiques



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès de tout public.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences et de techniques nécessaires pour exploiter la pratique théâtrale afin de créer et animer des séquences ludiques en classe.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants découvriront des techniques théâtrales fondamentales, qui permettent de développer les dimensions vocales, corporelles ou émotionnelles.

Dans un second temps, ils analyseront les pratiques théâtrales et les exercices d'improvisation expérimentés pour en formuler les apports pédagogiques.

Pour finir, ils construiront des séquences pédagogiques visant à favoriser l'expression et à développer l'imagination de chaque apprenant (niveaux : primaire, secondaire et universitaire).

Attention : ni l'étude « littéraire », ni l'analyse de pièces ou de scènes de théâtre ne seront abordées dans ce module.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Expérimenter et analyser des activités pour l'entraînement corporel et vocal : la présentation de soi, la mise en confiance, les conseils organisationnels.
- Expérimenter et analyser des activités pour le « réapprentissage » du jeu : imiter, simuler, inventer, s'essayer.
- Expérimenter et analyser des activités pour collaborer, échanger, établir des relations, travailler l'écoute et la cohésion du groupe.
- Expérimenter et analyser des activités pour travailler sur la représentation de soi, le rapport à autrui, à l'espace, à son propre corps.
- Adopter des techniques d'improvisation. Interpréter des situations.
- Appréhender un texte et la construction du personnage.
- Construire des séquences d'animation.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'intelligence artificielle, niveau débutant



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00



Enseignement



15 heures



Palier
Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès de tout type de public.

Un test de positionnement sera à effectuer suite à votre inscription pour vérifier votre niveau. En fonction des résultats l'équipe BELC confirmera votre niveau ou vous orientera vers le niveau expérimenté qui a lieu aux mêmes dates et aux mêmes horaires.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour améliorer ses pratiques pédagogiques grâce à l'IA.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à développer des compétences techniques afin d'intégrer l'IA dans la préparation de séquences pédagogiques.

Dans un second temps, ils expérimenteront notamment la gestion de documents authentiques et l'exploitation des ressources à travers l'IA.

Pour finir, ils analyseront les limites, les avantages et les précautions nécessaires à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Illustrer les concepts clés de l'intégration de l'IA dans l'enseignement avec des cas pratiques et des outils couramment utilisés.
- Rationaliser la gestion du temps et optimiser la préparation des cours avec l'IA.
- Maîtriser la rédaction de prompts.
- Exploiter des documents authentiques avec l'IA.
- Créer des supports pédagogiques grâce à des outils IA.
- Identifier les réserves, les limites et les enjeux éthiques liés à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement.
- Générer une séquence pédagogique à l'aide de l'IA.
- Développer une posture critique sur les productions générées.
- Faire une synthèse des contenus et formaliser un plan d'action individuel pour intégrer l'IA dans sa pratique pédagogique.

Prendre la parole en public



Du 20 au 31 juillet 2026
14 h 00 - 16 h 00

Développement personnel



Palier
non pertinent



15 heures

Ce module est également proposé en première quinzaine, du 6 au 17 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Cet atelier vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour gérer les prises de parole en public.

Prérequis pédagogiques

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B1 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants réaliseront des exercices et des jeux théâtraux qui permettent de comprendre le fonctionnement de la mémoire et de renforcer les capacités de mémorisation, par des mises en situation, des exercices vocaux et des jeux théâtraux.

Dans un second temps, ils découvriront des techniques pour mieux contrôler leur appréhension du public et développer leur confiance en eux.

Pour finir, ils seront invités à simuler différentes situations de prise de parole.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs de l'atelier.
- Distinguer les différents types de mémoire : exercices et jeux.
- Expérimenter et analyser les différentes situations de prise de parole.
- Expérimenter et analyser des activités pour travailler sur la présentation de soi, le rapport à autrui et à son propre corps.
- Expérimenter des exercices et des jeux favorisant la découverte de soi et des exercices d'apprentissage de textes.
- Expérimenter et analyser des activités pour le travail de la voix.
- Expérimenter des exercices d'écoute : connaître son sujet et son auditoire.
- Préparer la prise de parole : mise en situation et analyse.
- Simuler différentes situations de prise de parole.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Exploiter le conte populaire en classe de FLE



Du 20 au 31 juillet 2026
16 h 20 - 18 h 20



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès de tout public.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et savoir-faire concernant le conte populaire et ses exploitations possibles en classe de FLE, ainsi que l'acquisition de la compétence orale nécessaire pour raconter en classe (initiation).

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants expérimenteront le plaisir et la richesse de l'oralité à travers une écoute active de contes populaires francophones et en analyseront les spécificités.

Dans un second temps, ils exploreront l'usage pédagogique du conte et expérimenteront des activités pour renforcer la compréhension, l'expression orale, l'interaction et la médiation.

Pour finir, ils s'initieront à l'art de conter afin d'être en mesure de raconter en classe et pourront alors aider les élèves à devenir conteurs à leur tour. Ils pourront ainsi tracer les lignes directrices d'un projet de classe autour des contes du monde ou de la francophonie.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et son éventuelle expérience du conte, dans la vie et en classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Développer ses connaissances sur le conte populaire et sa typologie.
- Mener une écoute active de différents contes (en français et dans au moins une langue non maîtrisée des participants) afin d'identifier les stratégies de compréhension mises en place à l'écoute d'un conte en LE.
- Expérimenter diverses activités de compréhension de conte.
- Expérimenter diverses activités de production orale, y compris en interaction ou médiation.
- Constituer une banque de ressources pertinentes.
- Expérimenter des activités permettant d'apprendre à conter oralement en classe.
- Conter oralement devant le groupe.
- Imaginer un projet de classe autour du conte.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Participer à un spectacle théâtral



Du 20 au 31 juillet 2026

16 h 20 - 18 h 20* (horaires pouvant varier en fonction des répétitions)

Développement personnel



Palier
non pertinent



20 heures

Ce module est également proposé en première quinzaine, du 6 au 17 juillet

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

À l'issue de cet atelier, les participants auront acquis ou approfondi, par la pratique, les compétences nécessaires à l'interprétation et au montage d'un spectacle de théâtre. Les stagiaires auront travaillé différents textes qu'ils présenteront au cours d'un spectacle final qui aura lieu lors d'une soirée en fin de stage. Cet atelier demande une forte implication personnelle, car une représentation publique aura lieu en fin de quinzaine.

Prérequis pédagogiques

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B1 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants participeront à des activités théâtrales de relaxation corporelle, des exercices de respiration, de mémoire ; de travail de la voix, des exercices de diction ; et des jeux corporels (concentration, tension).

Dans un second temps, ils pourront introduire le travail sur les textes choisis par l'improvisation.

Pour finir, les participants travailleront sur les textes pour mettre en espace et interpréter le spectacle.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques théâtrales.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs de l'atelier.
- Participer à des activités de présentation et de mise en confiance.
- Participer à des activités axées sur le travail corporel et le travail de la voix.
- Participer à des activités de dynamisation, de rythme, de mise en espace, d'entraînement corporel et vocal.
- Mémoriser, préparer et répéter des scènes.
- Mémoriser, préparer et répéter le spectacle.
- Faire une répétition du spectacle.
- Participer à la représentation.

Une tenue de travail pour les exercices physiques (tenue souple) est à prévoir. Pour la représentation, deux tenues sont à prévoir : une tenue unie de couleur sombre (noire idéalement) et une tenue unie de couleur claire (blanche idéalement).

Exploiter la danse pour enseigner le FLE aux enfants



Du 20 au 31 juillet 2026
16 h 20 - 18 h 20



Enseignement



15 heures



Palier
Pilote

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et le développement de compétences permettant d'intégrer la danse dans leurs pratiques de classe auprès d'enfants. Elle s'appuiera sur divers supports qui seront mis en pratique et analysés afin d'aider les enseignants à comprendre les enjeux et les apports de l'importance du corps dans les apprentissages.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants découvriront comment la danse peut être introduite en classe de FLE pour enfants à travers l'analyse de supports variés : les danses traditionnelles, les comptines, les albums jeunesse, etc.

Dans un deuxième temps, ils mettront en pratique des activités dansées afin d'en comprendre les enjeux pédagogiques et les apports pour les apprentissages langagiers.

Enfin, ils concevront et expérimenteront des séances articulant danse et enseignement du français.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier et constituer un répertoire de jeux de danse mobilisables comme activités rituelles en classe de FLE.
- Découvrir l'intérêt des danses traditionnelles et des comptines dansées pour l'enseignement du français.
- Élaborer une activité dansée à partir d'un album de jeunesse.
- Utiliser la danse pour mémoriser le lexique et consolider des compétences langagières.
- Sélectionner et exploiter une vidéo de danse comme support d'apprentissage.
- Concevoir une séance articulant danse et apprentissage du français à partir d'une fiche pédagogique modèle.
- Mutualiser et animer les activités conçues.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

Une tenue confortable est à prévoir pour les exercices dansés.

Piloter et coordonner vos projets grâce au Design thinking



Du 20 au 31 juillet 2026
16 h 20 - 18 h 20



Pilotage



15 heures



Palier
Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération amenés à conduire des projets transversaux dans des environnements complexes impliquant plusieurs parties prenantes (équipes pédagogiques, institutions, partenaires internationaux, élèves).

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour piloter des projets complexes en s'appropriant la démarche de Design Thinking comme méthode structurante, agile et centrée sur les usagers (élèves, équipes pédagogiques, acteurs institutionnels).

Elle permet de développer une posture de facilitateur et de pilote de l'innovation, en mobilisant l'intelligence collective pour clarifier des problématiques complexes, aligner les parties prenantes, structurer des stratégies efficaces et concevoir des solutions adaptées aux besoins réels des usagers. Le Design Thinking devient ainsi un véritable levier de pilotage stratégique, au service de l'innovation et de la transformation des environnements éducatifs et institutionnels.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif).

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une expérience professionnelle en pilotage de projets, conseil, gestion d'équipe, stratégie marketing, conduite du changement ou facilitation de démarches collaboratives en contexte éducatif, associatif ou institutionnel.

Modalités et conditions

Les formations en présence sont conçues selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à découvrir les fondements du Design Thinking comme méthode de pilotage de l'innovation et de résolution de problématiques complexes. Ils exploreront ses principes clés (centrage utilisateur, itération, intelligence collective) ainsi que le modèle du double diamant appliqué aux contextes de pilotage.

Dans un second temps, ils mettront en œuvre les différentes phases de la démarche (immersion, idéation, prototypage, test) à travers des outils concrets de facilitation. L'accent sera mis sur la mobilisation de l'intelligence collective, la structuration de démarches collaboratives efficaces.

Enfin, les participants seront accompagnés dans la conception d'une démarche de Design Thinking transférable à leur contexte professionnel, afin de l'adapter à leur environnement professionnel et renforcer leur posture de facilitateur de projets collaboratifs.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance, mutualiser ses représentations et ses pratiques professionnelles.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les principes, valeurs et finalités du Design Thinking comme méthode de pilotage agile centrée sur l'utilisateur (élèves, équipes pédagogiques, acteurs institutionnels).
- Comprendre la méthode du Design thinking Version 3.0 (2024-2025) et le modèle du double diamant appliqué aux projets complexes.
- Expérimenter des techniques de facilitation pour favoriser l'intelligence collective.
- Identifier et analyser les besoins des utilisateurs et des parties prenantes dans des systèmes multi-acteurs.
- Générer des pistes de solutions à l'aide de méthodes d'idéation collective, puis les prototyper et les tester de manière itérative afin d'en évaluer la pertinence au regard des usages.
- Mettre en œuvre une posture de facilitateur pour animer des dynamiques collaboratives et mobiliser l'intelligence collective.
- Concevoir une démarche de Design Thinking adaptée et transférable à son contexte professionnel.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

B408

Adopter des principes pour encadrer une équipe pédagogique



Du 29 juin au
24 juillet 2026



Parcours hors connexion /
Asynchrone



15 heures



Palier
Auditeur



Pilotage

Public

Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour mettre en place un encadrement pédagogique compatible avec l'implémentation d'une démarche qualité.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français » et sans connaissance particulière des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.

Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à découvrir les grands principes du management situationnel adapté à l'encadrement d'une équipe pédagogique.

Dans un second temps, ils s'approprient les différentes composantes nécessaires pour encadrer une équipe pédagogique.

Pour finir, ils mettront en place une démarche qualité formalisée et structurée pour gérer et piloter une équipe pédagogique.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Manager une équipe pédagogique : les grands principes

- Identifier les grands principes du management
- Adapter les grands principes du management à la coordination pédagogique
- Articuler les styles de coordination avec les profils des enseignants

Module 2 – Organiser et fédérer une équipe pédagogique

- Identifier le rôle du coordinateur
- S'accorder sur les engagements autour d'une charte
- Fédérer autour d'un référentiel de compétences pour les enseignants

Module 3 – Piloter la concertation pédagogique

- Organiser une réunion de concertation pédagogique
- Maîtriser les outils de la réunion de concertation pédagogique
- Animer et réguler la réunion de concertation pédagogique

Module 4 – Assurer le suivi des enseignants

- Organiser le recrutement,
- Piloter la visite de classe
- Conduire les entretiens personnels annuels

Module 5 – Implémenter une démarche qualité formalisée et structurée pour les Ressources Humaines (RH)

- Identifier les composantes du critère RH d'un référentiel qualité
- Identifier les principes essentiels du critère RH
- Appliquer les principes essentiels de la qualité en RH à l'aide d'un référentiel qualité

Adopter les principes du CECR pour enseigner



Du 29 juin au
24 juillet 2026



Parcours hors connexion /
Asynchrone



15 heures



Palier
Technicien



Enseignement

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant la mise en application des principes retenus par le CECR. Les participants seront en mesure d'identifier le rôle, la fonction et les principes de base du CECR ainsi que les niveaux de compétence qui y sont décrits, afin d'harmoniser leurs pratiques pédagogiques avec cet outil de référence pour l'enseignement/apprentissage des langues.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR et sans connaissance particulière des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.

Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

Présentation

Dans un premier temps, les participants découvriront l'outil de référence pour l'enseignement du FLE : le CECR.

Dans un second temps, ils seront amenés à identifier l'approche pédagogique et les niveaux de compétence décrits dans le CECR.

Pour finir, ils analyseront des manuels afin de déterminer leur cohérence avec le CECR.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Identifier les orientations pédagogiques du CECR

- Distinguer les principaux courants méthodologiques
- Identifier les finalités et les principes fondamentaux du CECR
- Identifier des réflexes et des gestes professionnels en adéquation avec le CECR

Module 2 – Adopter la terminologie du CECR (1)

- Définir les notions clés du CECR et de la perspective actionnelle
- Distinguer les différentes activités langagières
- Définir la notion de compétence générale individuelle

Module 3 – Adopter la terminologie du CECR (2)

- Définir une tâche
- Distinguer les notions de tâche et compétence
- Illustrer une tâche et la décliner en compétences

Module 4 – Identifier les compétences langagières, les niveaux et les descripteurs définis par le CECR

- Analyser l'échelle globale et la grille d'autoévaluation
- Distinguer les 6 niveaux de compétences et les descripteurs du CECR
- Analyser les descripteurs de la médiation

Module 5 – Vérifier l'adéquation d'outils et de ressources pédagogiques avec le CECR

- Adopter l'adéquation d'une progression avec les niveaux du CECR
- Vérifier l'adéquation de supports pédagogiques avec les niveaux du CECR
- Vérifier l'adéquation d'activités pédagogiques avec les niveaux du CECR

Adopter les principes du CECR pour évaluer



Du 29 juin au
24 juillet 2026



Parcours hors connexion /
Asynchrone



15 heures



Palier
Technicien



Enseignement

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une évaluation positive harmonisée sur le CECR.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR et sans connaissance particulière des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.

Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

Présentation

Dans un premier temps, les participants mèneront une réflexion sur les orientations à donner à une évaluation en cohérence avec l'approche actionnelle.

Dans un second temps, les participants adapteront et sélectionneront des outils pour concevoir et mettre en œuvre une évaluation positive.

Pour finir, ils identifieront des outils, des démarches pour intégrer une évaluation formative/formatrice dans le processus d'apprentissage de leurs apprenants : pédagogie de l'erreur et pédagogie de la réussite.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Identifier les principes d'une évaluation en cohérence avec la perspective actionnelle

- Définir la notion d'évaluation dans une perspective de type actionnel
- Clarifier les enjeux d'une évaluation positive
- Identifier les principes évaluatifs à retenir

Module 2 – Structurer un dispositif d'évaluation positive

- Distinguer l'évaluation et le contrôle
- Distinguer différents types d'évaluation
- Sélectionner des activités d'évaluation

Module 3 – Mettre en œuvre une évaluation positive

- Déterminer des critères d'évaluation
- Adopter un barème
- Évaluer une production

Module 4 – Mettre en œuvre la pédagogie de l'erreur et valoriser les acquis

- Formuler des rétroactions pédagogiques
- Identifier les principes de la pédagogie de l'erreur
- Adopter une démarche pour l'analyse des erreurs

Module 5 – Adopter des pratiques pédagogiques favorisant la réussite

- Favoriser l'interprétation des consignes et faire anticiper les attendus
- Faire adopter une démarche de planification
- Faire expliciter les critères d'évaluation pour les mettre en regard d'une production

Adopter des principes pour mettre en œuvre une démarche qualité



Du 29 juin au
24 juillet 2026



Parcours hors connexion /
Asynchrone



15 heures



Palier
Auditeur



Pilotage

Public

Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour conduire le changement et mettre en œuvre une démarche qualité au sein des départements de français à l'étranger et des centres de langues (FLE).

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français » et sans connaissance particulière des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.

Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les grands principes de la démarche qualité dans l'enseignement.

Dans un second temps, ils seront invités à structurer les enseignements avec l'ingénierie pédagogique et à identifier les éléments et les critères d'un référentiel qualité.

Pour finir, ils seront amenés à piloter la démarche qualité en adoptant le processus d'amélioration continue.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Identifier les grands principes de la démarche qualité dans l'enseignement

- Identifier les concepts et les objectifs de la démarche qualité dans l'enseignement
- Identifier les notions de la démarche qualité dans l'enseignement
- Identifier les termes et les définitions de l'ingénierie pédagogique

Module 2 – Structurer l'enseignement

- Structurer l'enseignement avec l'ingénierie pédagogique
- Adopter l'approche par l'analyse des tâches
- Adopter l'approche programme

Module 3 – Adopter l'approche par compétences

- Identifier l'approche par compétences
- Identifier les types de référentiels
- Identifier les éléments d'un référentiel qualité

Module 4 – Identifier les critères d'un référentiel qualité

- Identifier le critère accueil/information
- Identifier le critère formations et examens
- Identifier le critère communication et marketing

Module 5 – Piloter la démarche qualité

- Concevoir et piloter un plan d'action
- Identifier le processus d'amélioration continue
- Piloter le changement avec un système management qualité

Organiser un cours de FLE à partir d'un manuel



Du 29 juin au
24 juillet 2026



Parcours hors connexion /
Asynchrone



15 heures



Palier
Technicien



Enseignement

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général

Ce parcours vise l'adoption d'un cadre méthodologique et la maîtrise de compétences nécessaires pour adopter une démarche de type actionnel et organiser de manière cohérente les activités proposées par un manuel.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR et sans connaissance particulière des outils numériques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Modalités et conditions

Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.

Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les textes de référence et les ressources pédagogiques dans leur contexte d'exercice. Les principes pédagogiques décrits dans le CECR serviront de fil conducteur à la formation, qui mettra l'accent sur l'acquisition des compétences langagières nécessaires à la réalisation d'actions sociales.

Dans un second temps, les participants s'interrogeront sur le rôle et la fonction des différentes étapes d'une unité didactique (UD) en vue d'adopter un cadre méthodologique cohérent. Ils analyseront des activités de manuels pour en déterminer les caractéristiques.

Pour finir, les participants seront invités à mener une réflexion pour sélectionner et/ou faire évoluer les activités proposées en fonction de l'étape dans laquelle elles peuvent s'inscrire.

Contenu prévisionnel

Module 1 – Se positionner en tant qu'enseignant de FLE

- S'informer sur les orientations pédagogiques dans son contexte d'exercice
- Sélectionner un manuel adaptable à son contexte d'exercice
- Incarner les rôles d'un enseignant de FLE

Module 2 – Adopter le cadre de l'unité didactique

- Identifier la fonction des différents types d'activités proposés dans un manuel
- Distinguer le rôle et la fonction des différentes étapes d'une unité didactique
- Faire une analyse pré-pédagogique d'un document déclencheur

Module 3 – Exposer les apprenants aux nouveaux savoirs

- Distinguer et mener des activités de sensibilisation et d'anticipation d'un manuel
- Analyser et affiner les activités de compréhension globale d'un manuel
- Analyser et affiner les activités de compréhension détaillée d'un manuel

Module 4 – Mener les étapes du traitement de la langue

- Distinguer le repérage et de conceptualisation
- Faire constituer un corpus
- Faire induire et formuler le fonctionnement de la langue

Module 5 – Favoriser l'expression

- Mener des activités de systématisation
- Mener les activités de production
- Mener des activités d'évaluation motivante

Nous contacter

Pour toute information ou demande de renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'équipe BELC à l'adresse suivante :
belcfrance@france-education-international.fr

Nous sommes présents sur Facebook, X, Instagram et LinkedIn : toutes les publications seront balisées **#BELC** ou **#BELCEté2026**.
Pour nous mentionnez, utilisez @belcfei sur vos publications Instagram et Facebook ou tapez @BELC, les métiers du français dans le monde sur LinkedIn.

N'hésitez pas également à nous suivre sur votre réseau préféré.

Les liens de nos réseaux

- <https://www.facebook.com/belcfei/>
- <https://www.instagram.com/belcfei/>
- <https://www.linkedin.com/school/belcfei/>

